

paulgermainnotaire.com
450-504-5080

Paul GERMAIN
NOTAIRE



PETITES 450 224-1651
ANNONCES Page 20

www.journaldescitoyens.ca

Prévost • Piedmont • Sainte-Anne-des-Lacs

JEUDI 16 NOVEMBRE 2017 - VOLUME 18, NUMÉRO 01
PROCHAINE PARUTION: JEUDI 21 DÉCEMBRE 2017

Journal des citoyens

CENTRES HYPOTHÉCAIRES DOMINION PARTENAIRES

Katie Hémond
EQUIPE JURAS & ASSOCIÉS
Courtiers immobiliers hypothécaires

450.327.5570
3037, boul. Curé-Labelle
Prévost (Québec)

www.financementhypothecaire.ca
Préqualification • Refinancement
Renouvellement • Conseils • Achat

Enseignes des Laurentides

Lettrage Véhicules
Impression Numérique

195 route 117 - Piedmont
450-240-0200
www.enseignesdesLaurentides.com

450-224-0583
2894, boul. Curé-Labelle, Prévost

POUR DES SERVICES tout en douceur

CLINIQUE DENTAIRE
D^{re} Isabelle Poirier

Voir nos spéciaux page 11

LES AVOCATS
Guérin, Lavallée & associés

Benoît Guérin

60, rue de Martigny Ouest
Saint-Jérôme (Qc) J7Y 2E9
450-431-5061

APRIL Super Flo **MEGA** **Prévotautomobiles**
mécanique 224-2771

3026, boul. du Curé-Labelle, Prévost, QC J0R 1T0
prevotautomobiles@videotron.ca

NAPA **AUTOPRO** **hokian TYRES**

Freins et suspension Vente et installation de pneus de toutes marques
Entretien recommandé selon le fabricant Injection électronique
Direction et alignement Diagnostic et analyse de témoins d'anomalies

Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h



Boys' Farm à 110 ans
- pages 10 et 11

Le centre de la jeunesse et de la famille Batshaw (Boy's Farm) a été conçu dès 1899 par James R. Dick. L'objectif était à l'époque de sortir les jeunes délinquants de la ville et de leur permettre de participer à des activités de formation pour préparer leur avenir loin des milieux criminels. Sur cette photo, on récupère la glace pour les frigos (année inconnue).

Photographie avec l'aimable permission du CIUSSS de l'Ouest de l'île de Montréal / Centre de la famille et de la jeunesse Batshaw

POLITIQUE

ÉLECTIONS MUNICIPALES
PRÉVOST
SAINT-ANNE-DES-LACS
PIEDMONT

Élections 2017: les résultats
Une victoire sans équivoque à Prévost pour le parti de Paul Germain, le Renouveau prévostois qui a élu ses six candidats avec des marges confortables. Le mandat de Monique Laroche confirmé avec 57% du vote et la composition du nouveau Conseil à Sainte-Anne-des-Lacs qui accueille deux conseillers indépendants.

- pages 3 et 8

CULTURE

Centre de la culture des Laurentides

Grands Prix de la culture
Le prix du CALQ - Créateur de l'année dans les Laurentides décerné à l'écrivain Jean-François Beauchemin de Sainte-Anne-des-Lacs. Ce prix, assorti d'un montant de 5 000 \$, lui a été remis pour souligner son parcours exemplaire et inspirant, indissociable de sa région qu'il fait rayonner à travers ses livres.

- page 7

SOCIÉTÉ

Avoir besoin de la terre

Le sel de la terre : un film remarquable sur le photographe brésilien Sebastião Salgado commenté par la conférencière Hélène Tremblay. « Si nous sommes le sel de la terre, le plat est-il trop salé? Le sel que nous sommes, brûle-t-il la beauté du monde? »

- page 15

BIEN MANGER EN UN CLIN D'OEIL

Déjeuner
Dîner
Retour à la maison

IGA express Famille Piché
2900 boul. du Curé-Labelle
Prévost

IGA express

*Une équipe attentionnée
pour votre sécurité*

**POSE DE PNEUS
sans rendez-vous**

**ANTIROUILLE
à partir de 59⁹⁵\$**

**INSPECTION GRATUITE EN 36 POINTS
avec changement d'huile**

**GARAGE
St-Jérôme**

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

Pose de pneus sans rendez-vous

285, rue Sainte-Paule, Saint-Jérôme, QC J7Z 1A9

450 436-3536

PROMOTION DES FÊTES

À l'achat d'un lavage
**Obtenez un cirage hivernal
et un traitement du pare-brise**

Offre d'une
durée limitée

**PRENEZ
RENDEZ-VOUS
DÈS MAINTENANT**

**pour
seulement
45\$**

(valeur de 80\$)



Lave-auto prevost

450-694-0046

2632, boul. du Curé-Labelle à Prévost

**NOUS
ÉGALONS
LE PRIX
DE LA
CONCURRENCE!**

100% PLUS DE SERVICE *qu'ailleurs*

TERREBONNE 7700, boul. Laurier (Secteur La Plaine) Via Chemin Gascon 450.478.7557	SAINT-JÉRÔME 2159, boul. Curé-Labelle (Secteur Lafontaine) Sortie 45 de l'autoroute 15 450.438.3577	SAINT-HIPPOLYTE 957, chemin des Hauteurs 450.224.8555	HEURES D'OUVERTURE Lundi au vendredi 8h à 21h Samedi et dimanche 8h à 17h
---	---	--	--

Équipe Paul Germain à la mairie de Prévost

Une victoire sans équivoque

MICHEL FORTIER

Victoire sans équivoque de toute l'équipe de Paul Germain, Renouveau Prévostois.

Paul Germain devient maire avec 64,1 % des voix, Joey Leckman l'emporte sur le vétéran Gaétan Bordeleau avec 59,1 % des voix, le jeune Pier-Luc Laurin l'emporte avec 53,73 % et 353 voix de majorité sur son plus proche rival, soit Mirma Sarkis qui a elle-même devancé Jean-Pierre Joubert par 96 voix, ancien conseiller municipal et actuel président de la Commission scolaire. Quant à Michel Morin, conseiller depuis un an, il l'emporte avec 61 % du vote contre Alain Monette qui en était à sa troisième tentative. Michèle Guay et Sara Dupras obtiennent respectivement 66,4 % et 67 % du vote contre Serge Savaria et Jean-Guy Boutin, les majorités les plus importantes. Et enfin, Pierre Daigneault, l'esprit communautaire du groupe et entre autres collaborateur de feu le journal *Le Cléon* publié de septembre 1996 à août 2000, l'emporte contre Maxim Moreau avec 57,47 % du vote. Le taux de participation était de 50,24 % sur 10 216 électeurs.

Réaction de Paul Germain

Dans un récent communiqué, le nouveau maire de Prévost, Paul Germain, a déclaré qu'il était très fier

de la confiance que les citoyens ont témoignée à toute son équipe. «Notre arrivée à la mairie marque le début d'une nouvelle étape pour tous les Prévostois... Les concepts de transparence, d'inclusion, de participation seront au cœur de nos actions», a affirmé M. Germain. Le nouveau maire a tenu à féliciter tous les candidats qui s'étaient présentés aux élections ainsi qu'aux élus sortants.

Réaction de Nicole Durand

Pour Nicole Durand, elle est reconnaissante des rencontres que cette élection lui a permis de faire avec les citoyens de Prévost. Elle souhaite observer et commenter les avancées du Renouveau Prévostois: «Les engagements pris par Paul Germain devront être respectés et livrés.» Elle souhaite suivre de près les propositions budgétaires et s'assurer que les engagements du parti au pouvoir ne pas augmenter les taxes soient respectés.

Vous pouvez consulter les résultats officiels à la ville de Prévost ou sur donnees.elections.municipales.quebec.



Le maire et son équipe ont été assermentés le 13 novembre, à la salle Saint-François-Xavier. Le nouveau conseil de ville de Prévost: Pierre Daigneault, Michel Morin, Michèle Guay, Paul Germain, Sara Dupras, Pier-Luc Laurin et Joey Leckman.



En présence de Laurent Laberge, directeur des élections, Paul Germain signe le registre.

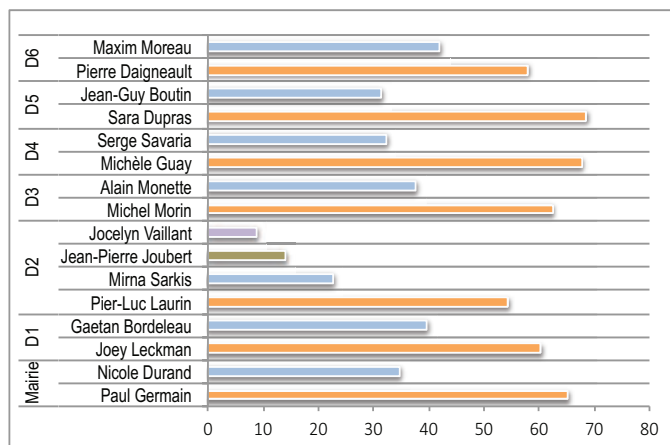


Photo: Michel Fortier



RE/MAX
remax-quebec.com

Le Haut St-Germain, secteur de prestige à Prévost



Secteur de prestige à Prévost dans les Laurentides. Lieu d'exception situé entre Saint-Jérôme et Saint-Sauveur, à 3 minutes de l'autoroute, vous assurant un dépaysement dans la nature tout en étant à proximité de tous les services à 25 minutes de Montréal. Des espaces verts avec sentiers pédestres et ski de fond entourent le domaine, permettant de profiter des activités de plein air, en plus des pistes cyclables du parc linéaire et du parc régional de la Rivière du Nord à proximité. La phase 3 du domaine vous offre le choix de 21 terrains boisés, de superficie variant entre 34 015 pi² et 146 567 pi², avec possibilité de ruisseau ou de vue panoramique.
www.hautstgermain.com

FRANÇOIS HURTEAU

COURTIER IMMOBILIER RE/MAX DE L'AVENIR inc.

Cell.: **450-712-8644**

francois.hurteau@remax-quebec.com

ROSELINE BARBE

COURTIER IMMOBILIER RE/MAX Laurentides inc.

Cell.: **450-602-8643**

roseline.barbe@remax-quebec.com



ÉQUIPE
BARBE/HURTEAU

Prévost - Domaine des Chansonniers



Magnifique pièce sur pièces, fenestration à crémaillère, cuisine de haute qualité, 3+1 cac, 3 salles de bain, magnifique quartier des maîtres 2015 avec douche de céramique, ambiance incomparable sur terrain de 36,940 pc adossé à la forêt.
389 500 \$ - MLS 13591802

Prévost - Accès au lac René



Sur terrain de 59,732 pc, intime, avec accès au lac devant, 3 cac, 3 sdb, foyer, plafond cathédrale 2 au salon et salle à manger, impeccable!
294 500 \$ - MLS 18970874

Prévost Accès au Lac René



Sur terrain de 29,884 pc, rue sans issue, foyer de pierre, plafond cathédrale, atelier, 2+1 cac
189 900 \$ - MLS 25404086

Domaine Versant du Ruisseau



Vue panoramique - Sur terrain de 13,350pc avec tous les services de ville, adossé à la forêt et bordé d'un ruisseau, propriété de qualité supérieure, plafond de 9 pieds, foyer combustion lente, verand 3 saisons, vste salle familiale au 2^e, chambre des maîtres avec vue
349 900 \$ - MLS 20840508

Prévost - vaste plein pied



Sur terrain de 32,348 pc, secteur recherché, bel intérieur, plafond cathédrale, foyer, poutres de bois, 2+2 cac, 2 sdb, magnifique cuisine, vaste veranda, garage double + garage détachée
469 000 \$ - MLS 24805045

Prévost - accès au lac Renaud



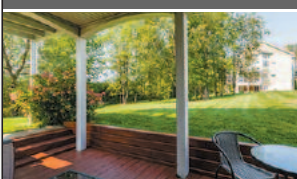
Propriété de charme élégante et finition intérieure de qualité supérieure, plafond de 9 pieds, foyer et mur de pierre au salon très actuel, salle des bain rénoverée, douche de céramique, verrière 4 saisons, sous-sol fini avec boiserie naturelle et accès au sous-sol, terrain intime et boisé
299 900 \$ - MLS 22858270

Prévost - Domaine des Patriarches



Beau design actuel sur terrain de 36,427 pc, paysagé avec de beaux arbres matures, intérieur très spacieux, plafond cathédrale avec mezzanine surplombant les pièces principales, fenestration panoramique, 3+1 cac, balcon dans la chambre des maîtres, piscine semi-encadrée au contour de cèdre
384 900 \$ - MLS 17934464

Prévost - Clos Prévostois



Condo rez de jardin, orientation idéale pour le soleil, et face au boisé, à accès aux pistes cyclables, ski de fonds à 2 min et tout près de l'école et IGA, 2 cac, foyer au gaz, 2 places de stationnement
169 900 \$ - MLS 10603465

Prévost - Bord de rivière



Sur magnifique terrain paysagé, site de rêve avec accès à la plage du lac Echo à 2 min. à pied et embarcation à moteur, propriété de charme, salle à manger dans une rotonde surplombant le ruisseau, 2 sdb + 1 s-e, bureau et verrière rez de chaussée, et rez de jardin au sous-sol
399 900 \$ - MLS 21500773

Prévost avec 2^e logis



Sur terrain de 47,000pc, vaste plein-pied beau design intérieur, plafond cathédrale au salon, fenestration panoramique côté boisé, 2 cac, plus bachelors, hangar pour bateau et cabanon 2 étages
362 500 \$ - MLS 27632955

Prévost - secteur familial



Sur terrain de 32,844 pc, boisé à l'arrière, rue sans issue près de l'école, 3 cac, salle familiale au rez de chaussée, garagelatelier détaché, abri extérieur
289 000 \$ - MLS 24400700

Prévost, avec garage détaché



Sur terrain intime boisé, avec vaste galerie/terrasse et piscine h-t, propriété ensolleillée 3 cac, 2 portes jardins au salon et sam, sous-sol fini plus atelier, garage détachée
339 000 \$ - MLS 23728587

St-Sauveur - à 5 min. du village



Sur un terrain de 7,571pc, intime avec bel aménagement paysagé, propriété Novoclimat, belles divisions intérieures, plein pied avec pièce au dessus du garage, sous-sol fini, ensollé, près des commodités
389 000 \$ - MLS 18434305

Prévost - Domaine des Chansonniers



Sur magnifique terrain retirée de la route, terrain intime, poutres au plafond, foyer de pierre, belle cuisine avec îlot, accès extérieur au sous-sol, 1+2 cac, 2 sdb + 1 s-e
279 900 \$ - MLS 26205944

Prévost - vue panoramique



Située dans un rond point paisible, grand terrain avec étang, vue panoramique, 4 cac, 2 sdb, foyer, plafond cathédrale à la chambre des maîtres avec mezzanine au 3e pour 2 bureaux, sous-sol fini et porte patio, géothermie, cuisine et salles de bain rénovées
349 900 \$ - MLS 25448371

Prévost, bord du Lac St-François



Sur rue paisible, constr 2009, bel intérieur spacieux, 3 cac, 2sdb+s-e, sous-sol rez de jardin, vaste galerie avec vue sur l'eau à 4 min de St-Jérôme, près des commodités
324 900 \$ - MLS 28708962

Expertise • Service • Conseil



M^e Paul Germain
notaire et conseiller
juridique

2559, boul. du Curé-Labelle
Tél. : 450 224-5080
Télec. : 450 504-5086
www.paulgermain.com

Mourir sans testament: la dévolution légale et ses surprises (2^e partie)

Le mois dernier, nous avons traité de la personne décédée qui a des enfants et qui décède sans testament. Nous avons mentionné que ces derniers hériteront de la majeure partie des biens laissant un tiers au conjoint du défunt. Sans conjoint au sens strict du terme (les concubins ne sont pas des conjoints), les descendants recueilleront la totalité.

À défaut de progéniture, le patrimoine se partagera entre le conjoint, les parents et les frères et sœurs du défunt selon le cas. Voici d'autres exemples de dévolutions légales, c'est à dire en l'absence de testament.

Une personne sans enfants et sans conjoint décède

Une personne sans descendants, sans conjoint passe dans l'autre monde laissant ses parents, ou l'un d'eux, et ses frères et sœurs; alors, ses géniteurs auront droit à la moitié (1/2) et ses frères et sœurs se partageront l'autre moitié (1/2). En cas de décès de l'un de ses frangins du défunt, les enfants du frère ou de la sœur décédée pourront représenter leur parent dans la succession de leur tante ou de leur oncle. Cela n'affectera pas les parts des autres héritiers, car les neveux et nièces se partagent seulement la part de leur parent décédé.

Les choses se compliquent si le défunt a des demi-frères et des demi-sœurs. Alors, la portion de l'héritage destinée à tous ses frères et sœurs sera divisée en deux : une moitié pour ses frères et sœurs qui ont le même père que lui et l'autre moitié pour celles et ceux qui ont la même mère.

Dans un deuxième temps, chaque groupe se partage en parts égales entre leurs membres, leur portion d'héritage. Les frères et sœurs du défunt, ceux qui ont à la fois les mêmes père et mère que lui, seront compris dans ces deux lignes.

Une personne décède sans conjoint, sans descendants et sans parents

Les frères et sœurs (ou leurs enfants, par représentation) recevront alors la totalité de l'héritage. De la même façon, si cette personne n'a ni conjoint survivant, ni frangins, ni descendant, ni neveux ni nièces, mais ses parents ou l'un d'eux lui survive, alors le tout ira à ces derniers.

Le mois prochain, nous traiterons du cas des personnes sans testament qui décèdent sans descendants, ni époux, ni parents, ni frères, ni sœurs et sans neveux et nièces. En attendant, vous pouvez consulter notre site web au www.paulgermainnotaire.com

Not'Journal - JEAN-GUY JOUBERT

Dans cette édition de novembre, en plus de nos chroniques habituelles, un thème retient surtout notre attention, les résultats des dernières élections municipales et à la préfecture de la MRC des Pays-d'en-Haut.

Élections municipales et préfecture

Les résultats des élections municipales de Sainte-Anne-des-Lacs, Prévost et de la préfecture de la MRC des Pays-d'en-Haut du 5 novembre dernier sont maintenant connus. Pour certains, il s'agit d'une reconduction à leur poste respectif. Pour d'autres, comme à la Ville de Prévost, il s'agit à l'exception d'un conseiller ayant siégé au dernier conseil, de l'arrivée d'une toute nouvelle équipe aux commandes de la Ville.

Le *Journal* désire féliciter tous les candidats élus ainsi que ceux qui se sont présentés dans les différentes municipalités et la MRC des Pays-

d'en-Haut pour leur contribution à la vie politique municipale et régionale. Le taux de participation à l'exercice électoral a été de 50,24 % à Prévost et de 56,3 % à Sainte-Anne-des-Lacs. On se souvient aussi que les candidats à Piedmont ont tous été élus par acclamation.

Le Boys' Farm à 110 ans

Le Boys' Farm. Un article très intéressant de notre collaborateur Benoit Guérin, sur cette institution qui fête cette année ses 110 ans d'histoire.

Guignolée de la Maison d'entraide de Prévost

C'est le 2 décembre prochain que se tiendra, à Prévost, la Guignolée 2017 de la Maison d'entraide de Prévost. Soyez généreux en cette période des fêtes qui s'annonce.

Bonne lecture!



Visitez le site du Journal afin de découvrir des textes, des photos, des vidéos ou des liens qui ont été ajoutés.

Retrouvez-nous sur Facebook!

REPRÉSENTANT PUBLICITAIRE RECHERCHÉ

Le *Journal des citoyens*, dans le cadre de son développement, recherche un deuxième représentant publicitaire pour compléter son équipe.

Conditions de travail à discuter.

Communiquez avec nous à redaction@journaldescitoyens.ca

Devenez membre de votre Journal

Je désire devenir membre du *Journal des citoyens*
Voici ma contribution de 5 \$

(Les chèques doivent être faits à l'attention des Éditions Prévostaises)

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Journal des citoyens

Prévost • Piedmont • Sainte-Anne-des-Lacs

www.journaldescitoyens.ca

Mission :

Le *Journal des citoyens* est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan, au service de l'information général et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers des municipalités de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont.

Les Éditions prévostaises ont choisi la gare, symbole de l'activité communautaire, comme quartier général du *Journal des citoyens*.

AVIS :

Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le *Journal des citoyens*.

Tous les textes (article, opinion, annonce d'événements ou communiqué) doivent être accompagnés du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

On ne peut utiliser des textes ou des photographies sans autorisation du *Journal*.

La conception des annonces du *Journal des citoyens* est incluse dans nos tarifs. Toute reproduction en tout ou en partie des annonces est interdite sans la permission écrite du *Journal*.

Les Éditions prévostaises
C.P. 603, Prévost, Qc, J0R 1T0
Tél. : 450 602-2794

Rédacteur en chef et directeur :

Michel Fortier, rédacteur en chef
tél. : 450 602-2794
redaction@journaldescitoyens.ca
www.journaldescitoyens.ca

Conseiller juridique :

Benoît Guérin
bguerin@journaldescitoyens.ca

« Ce qui, probablement, fausse tout dans la vie c'est qu'on est convaincu qu'on dit la vérité parce qu'on dit ce qu'on pense » Sacha Guitry

788, rue Shaw,
Prévost



Tél : 450-224-2507

maisonentraideprevost@videotron.ca

Guignolée 2017

La guignolée aura lieu le samedi 2 décembre.

Quelques circuits sont encore disponibles. Vous voulez donner quelques heures de votre temps pour vos concitoyens moins bien nantis, alors n'hésitez pas. Appelez 450 224-2507.

Lors de cet événement majeur de financement, nous aurons le plaisir d'accueillir monsieur Rhéal Fortin, député fédéral, Rivière-du-Nord, et monsieur Paul Germain, nouveau maire de Prévost.

Comme chaque année, les pompiers de Prévost seront présents chez IGA Extra Piché, tout sourire et bénévolement, pour recueillir vos dons en argent. Un gros merci à eux!

Nos partenaires Tim Horton, Jean Coutu, Caisse Populaire Desjardins, comptoir Prévost, mettront des boîtes à votre disposition pour y déposer des denrées non périssables.

Également, prendre note que le samedi, 2 décembre, friperie, comptoir familial et entrepôt seront fermés.

Concert bénéfice

Le dimanche, 17 décembre à 14h, aura lieu un concert bénéfice

Heures d'ouverture

Comptoir familial, friperie et entrepôt
Lundi : 13 h à 15 h 45

Mardi au vendredi : 9 h à 11 h 45 et 13 h à 15 h 45

Samedi matin : 9 h à 11 h 45

Dépôt de meubles et articles divers
Tous les jours de 9 h à 16 h (fermé de 11 h 45 à 13 h)

Dimanche : AUCUN DÉPÔT.

Dépôt de vêtements : En tout temps, dans les deux contenants bleus extérieurs.



Suivez-nous sur Facebook et devenez amis avec nous

www.maisonentraideprevost.org

Facebook : [journaldescitoyens](https://www.facebook.com/journaldescitoyens)
Club Ado média

Direction artistique et infographie : Carole Bouchard
infographie@journaldescitoyens.ca

Représentante publicitaire :

Lise Pinard, tél. : 450 335-1678
llsepinard@journaldescitoyens.ca

Imprimeur : Hebdo Litho

Tirage certifié : 11 000 exemplaires

Distribution : Postes Canada : médiaposte

Dépôt légal :

- Bibliothèque nationale du Québec
- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 *Journal des citoyens*

Le *Journal des citoyens* reçoit l'appui de :

Culture et Communications

Québec

AMECC

ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



La maison hantée de Prévost

Du plaisir à faire peur

LISE PINARD

Pour une deuxième année, les ados, créatrices et créateurs, en ont mis plein la vue à plus de 250 visiteurs qui se sont présentés à l'ancien Matéριο du boulevard Curé-Labelle pour visiter la maison hantée de Prévost.

De 17 h30 à 20 h30, c'est à la queue leu leu qu'ils ont parcouru corridors lugubres et chambres d'asile reproduites avec toute l'horreur créative de nos jeunes. Le thème de l'Asile a maintenu le « suspense » tout au long du parcours. Depuis le corridor, on entrain dans une salle où l'effet sonore du marteau frappé sur le métal pouvait nous donner l'impression de membres découpés, puis la chambre des petites filles toutes maquillées à faire peur et entourées de toutous faisaient frissonner et, la salle d'attente nous mettait en



Photo: Équipe de la Maison Hantée

présence de malades atteints de déficiences et de psychoses.

Toutes les séquences étaient animées par des figurants qui démontraient des aptitudes certaines de comédiens. Ces jeunes méritent qu'on les félicite pour tout le travail et l'ingéniosité du rendu du projet. Florence Paquin et Marilou Paquette, initiatrices du projet, étaient entourées de Charles-Antoine Pilon, William Gagné, Coralie Paquette, Lili-Rose Paquin, Noémie Alary, Mégan Alary, Noémie Houle, Laura Major et Emily Plouffe. La preuve que Prévost est un nid débordant d'artistes en place et d'artistes en devenir.



Photo: Diane Brault

Laissons vivre les feuilles mortes

Photo prise dans une rue de Prévost - Nos feuilles se décomposent là où elles tombent, c'est ce que la nature préfère. Trop souvent, pensant bien faire, nous intervenons mais nuisons aux processus extrêmement complexes de la nature, et nous perdons des plantes. Aux beaux jours du printemps, il est remarquable que la plupart des feuillages au sol aient presque tous disparu de façon naturelle, sans intervention humaine...

DIANE BRAULT

Très souvent, ce que nous enlevons à la nature nous est remis en contraintes financières et en difficultés environnementales alors que la nature a sa propre façon écologique de s'occuper de la matière. La nature réintègre tout de façon douce et silencieuse et nous offre ainsi la possibilité de devenir oisif et contemplatif jusqu'à l'hiver. Pourquoi alors se fatiguer à faire « du ménage à l'extérieur de la maison »?

N'est-il pas triste de voir les feuilles mortes, véritable richesse essentielle aux arbres qui les ont mises au monde au dernier printemps, se faire mettre aux ordures à l'automne? Le ramassage et le traitement de toute cette précieuse matière organique que sont les feuilles, deviennent des actes onéreux pour la nature et pour les contribuables que nous sommes, car il y a des coûts associés au ramassage ou au compostage municipal.

Si nous laissons la nature s'occuper de nos terrains, nous comprendrons qu'elle nous amènera à nous situer à nouveau dans le cycle lent des saisons. La

nature travaille à partir de ce que les anciens et les amérindiens appelaient « les longs cycles de la vie et de la reproduction ». Elle a son propre plan personnel et non commercial de préparation à la survie et de protection de la flore et de la faune. Que nos plantes et nos arbres survivent à l'hiver et qu'ils puissent pousser au printemps, n'est-ce pas ce que nous souhaitons tous. Le compostage naturel à la surface du sol des différents feuillages, c'est la stratégie principale de la nature depuis des millénaires, car les feuillages, qui restent au sol, protégeront les plantes contre le froid, abriteront les insectes bénéfiques et enrichiront le sol (engrais 100 % bio).



1270-1272, rue Jean-Guy
539 000\$ Prévost

PRIX RÉDUIT de 36 000\$!!!

Vous serez conquis cette propriété impeccable agréable et logeable. Tout comme un BORD de lac. ACCÈS privé avec quai juste en face. Vue directe sur l'eau. 3 CAC, 2 1/2 SDB (habitation principale), Foyer au bois, Solarium. Plus Logement superbe, garage double. Le tout très intime. **MLS14124977**



Lucyne Farand
courtier immobilier
514.952.6316

UNE ÉQUIPE AU CŒUR DE VOTRE COMMUNAUTÉ



Jean ST-AMOUR
Courtier Immobilier Agréé



Isabelle BEAUDRY
Courtier Immobilier résidentiel



Alia GHASTINE
Courtier Immobilier résidentiel



Pamela GILBERT
Courtier Immobilier résidentiel



Mélanie GUAY
Adjointe administrative



equipestamour.com

2730, boul. Curé-Labelle, Prévost

450 335-2611



MAGNIFIQUES CONDOS DE VILLE À PRÉVOST

Phase #1 : 100% vendu - Phase #2 : 80% vendu
Phase #3 : 30% de vendu
Construction en marche et livraison en avril, mai et juin 2018

Dernière chance pour un condo avec vue panoramique, livraison juin 2018

4 1/2 disponibles à partir de 177 950\$

Construction de qualité • Très éclairé • Orientation ensoleillée
• Près des services • Investissement de valeur
• Abri d'auto + 2^e stationnement • Frais mensuels de 100\$

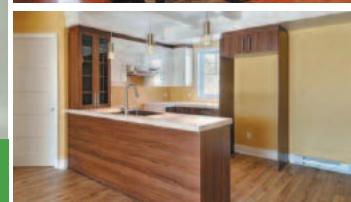
Une visite aux UNITÉS DE LA GARE vous convaincra!

Tél: 514-979-5237

1298, rue du Vallon, à Prévost



LES UNITÉS DE LA GARE



ENDROIT TRANQUILLE, ENTOURÉ DE VERDURE...



Unique en son genre!

Séance ordinaire du conseil municipal du lundi 13 novembre 2017, à 19 h 30



Claude Cousineau

Député de Bertrand

Porte-parole de l'opposition officielle pour la famille

197, rue Principale Est, bureau 101
Sainte-Agathe-des-Monts
(Québec) J8C 1K5
Tél.: 819-321-1676
1-800-882-4757
ccousineau-berr@assnat.qc.ca



VITRERIE FILION LEMIEUX ENR.

2632 - 8138 Québec Inc

Spécialité - Murs de miroir
Verre et miroir décoratifs
Portes et fenêtres
Moustiquaires

450-438-2023
FAX: 450-438-9125
VITRERIEFL.CA

Résidentiel et commercial
R.B.Q. 8100-0994-71

DOUCHE EN VERRE

2489, BOULEVARD DU CURÉ-LABELLE PRÉVOST



Imprimerie des Basses Laurentides

450-438-5010 ibl@videotron.ca imprimeriebl.com

Offre à tous les commerçants de Prévost : 500 Cartes d'affaire gratuites*

1218 des Épinettes, **Prévost**, Qc J0R 1T0, Domaine Laurentien

Sur présentation
de ce coupon seulement
Expiration : 31 décembre 2017

* Composition en sus
* Encre couleurs recto
* Carton glacé 14 points

valeur : 49.95 \$

Option MarieJo Comptabilité

Tenue de Livres
Complète ou partielle
et

Aide - Conseils - Supervision

*L'Option / Qualité / Tranquillité d'esprit
pour petites entreprises
et travailleurs autonomes*

Membre des réseaux d'affaires :
- AEDQ - FeLaurentides - RGAP
- Conseillère du RCS (SAGE 50)

450 822-7138
chicmj@gmail.com

Plus de 30 ans d'expérience - Prop.: Marie-Josée Chicoine

Manoir l'Émeraude

Résidence
pour personnes retraitées



L'autonomie à son meilleur

Venez nous rendre visite, pour un rendez-vous: **450-224-4315**

Sabet Awad
propriétaire

872, De la Station, Prévost, Qc J0R 1T0 Téléc.: (450) 224-7515

Assermentation et baptême du feu pour le nouveau conseil; plus de 75 personnes étaient présentes pour l'accueillir. Plusieurs points saillants sont ressortis du lot durant la soirée: le premier touche la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord.

Nous avons appris que la facture pour 2018 est passée de 350 000 \$ à 398 510 \$, soit 186 510 \$ en remboursement hypothécaire et 212 000 \$ au fonds de roulement. Les citoyens George Carlevaris et Yvon Blondin ont demandé à monsieur le maire Germain d'identifier les avantages que nous avons depuis l'adhésion à la Régie. Rappelons qu'avant il en coûtait en moyenne 75 000 \$ annuellement pour l'usage d'une glace par les citoyens de Prévost. Monsieur Mario Fortin exposa pour sa part des avantages pour ses trois fils qui bénéficiaient du programme sport/études et qui ont progressé dans la discipline du patinage de vitesse, l'un d'eux s'est même qualifié troisième au Canada. Monsieur le maire nous informa qu'il faisait présentement des démarches auprès des maires de Saint-Hippolyte et de Saint-Colomban pour que ces dernières joignent ladite Régie, ce qui réduirait notre quote-part et rajouterait beaucoup d'utilisateurs sur la glace. Pour le moment nous possédons 14 % de cette infrastructure, soit 186 510 \$ sur 1 342 002 \$ pour le service de la dette et 212 807 \$ sur 1 966 500 \$ pour les frais de fonctionnement, ce qui représente 11 % grâce au remboursement relié aux usages. Nous déboursions donc 399 317 \$ sur 3 308 502 \$. Michel Fortier est intervenu pour dire que si la ville ne pouvait se retirer de sa participation à l'aréna, elle pouvait peut-être faire un effort supérieur à l'administration précédente pour faire mieux connaître l'aréna à

ses citoyens et peut-être aussi en varier les activités.

Un deuxième point: une dérogation mineure touchant le nouveau restaurant Bennys souleva des questionnements, la demande consistait à augmenter la dimension des annonces extérieures de plus de 75 %. Plusieurs citoyens avancèrent que ce restaurant est tout neuf et que les promoteurs connaissent les règlements de la Ville; sans jeu de mots, Bennys s'est fait rôtir. Monsieur Germain clôt la question en ajoutant que, durant la campagne électorale, plusieurs commerçants s'étaient plaints des règlements en vigueur trop rigides et il ajouta que le tout sera réévalué avec de possibles assouplissements.

Gestion des affaires juridiques

Le bail touchant la tour de télécommunication Rogers a été renouvelé pour la somme de 875 \$ mensuellement. Un citoyen travaillant dans ce domaine intervint à la période des questions en demandant qu'une étude sur les taux comparatifs soit faite, les trouvant largement sous-estimés.

Gestion des contrats

Le déneigement et le sablage des rues du secteur B furent octroyés à la firme Dominique Sigouin pour la somme de 1 853 884 \$ couvrant une période de cinq ans.

Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

Le conseil a voté l'approbation de noms destinés à de nouvelles rues situées au Clos prévostois. Les

conseillers Leckman et Laurin ont voté contre. Après la séance ils expliquèrent à votre chroniqueur que la raison était qu'ils étaient foncièrement contre l'ouverture de ces nouveaux chemins et promettent d'avoir la suite des choses à l'œil.

Questions du public

M^{me} Carole Bouchard, membre de l'association des propriétaires canins de Prévost réclame à la Ville un local où on pourrait procéder à l'entraînement du meilleur ami de l'homme... et de la femme, car, après tout, près d'une famille sur deux possède un chien.

M. Milot, lac Renaud, ce citoyen propose que les comités destinés à la protection des lacs soient réunis sous la même égide pour unir leurs forces et partager leurs connaissances et expériences. Rappelons qu'une telle initiative avait été amorcée il y a un peu plus de 10 ans avec un certain succès par le conseiller Stéphane Parent, puis abandonné avec son départ de la politique municipale.

Monsieur Sylvain Bonin, terrasse des Pins, demande un suivi sérieux et efficace des questions posées au maire durant les séances du conseil. Ce point était déjà dans les cartons du nouveau conseil.

Monsieur Germain nous informe qu'un café sera servi aux citoyens le samedi 9 décembre à 10 h à l'hôtel de ville, permettant aux Prévostois d'échanger avec les membres du nouveau conseil. Le maire annonça du même souffle la création d'un conseil des citoyens pour février 2018; le concept et sa mission demeurent à définir.

**CLINIQUE
PHYSIOTHÉRAPIE
DES MONTS**

Jasmine Perreault
physiothérapeute

Caroline Perreault
physiothérapeute

Cynthia Ryder
ostéopathe

Judith Leduc
acupunctrice

Suzanne Gauvin
infirmière (prélèvements sanguins)

SPÉCIALITÉS
Thérapie manuelle - Ostéopathie
- Prélèvements sanguins - Analyse de la course à pied
- Acupuncture

PRINCIPAUX PROBLÈMES TRAITÉS
Blessure sportive - Maux de dos et de cou - Tendinite
- Capsulite - Bursite - Fracture - Entorse

2894, boul. Curé-Labelle
bureau 101, Prévost J0R1T0

Téléphone
450 224-2322

www.physiodesmonts.com

www.williamjwalter.com

William J. Walter

1986 **Saucissier** 2017

Toujours plus de
70 variétés
de saucisses sans gluten

Réservez pour Noël

Tourtières maison (700g)
Traditionnelle • Canard • Sanglier
Chevreuil • Cipaille

Rillettes maison
de canard ou de porc à l'ail confit

Terrine truffe et porto

Foie gras de canard maison (125g)
au cidre de feu ou vin liqueur d'érable

Ragoût de boulettes
et pleins d'autres gourmandises

617A Saint-Georges (coin Léopold Nantel) SAINT-JÉRÔME / Tél.: 450 432-4026

Des lauréats des quatre coins de la région

MICHEL FORTIER

Les 28^{es} Grands Prix de la culture des Laurentides ont eu lieu le 9 novembre dernier à Saint-Jérôme. Cet événement annuel célèbre le talent et l'engagement dans tous les domaines artistiques et culturels des Laurentides. Cette année, le milieu des arts de la scène était à l'honneur. Devant une salle comble, plus de 10 000 \$ en prix et en bourses ont été remis sous la redoutable vigilance de l'animateur Robert Simard.

Nouveau prix Art-Éducation
Le Conseil de la culture des Laurentides (CCL) qui organise l'événement, a remis cette année, à la polyvalente Saint-Joseph de Mont-Laurier, le prix Art-Éducation, pour avoir réalisé, depuis sept ans, un projet phare qui influence positivement de nombreux adolescents et enfants et qui rallie plusieurs intervenants de l'équipe-école et de la communauté. Le lauréat a reçu une œuvre d'art de l'artiste Suzanne Ferland de Sainte-Thérèse, intitulée *Sans mots dire*.

Prix Jeune relève
Le prix Jeune relève a été attribué à l'interprète et chorégraphe en danse de Mont-Laurier, Jessica Viau, pour souligner son audace et la profondeur de sa démarche ainsi que pour avoir brillamment réalisé un projet de médiation culturelle: *Écho d'un mot*. Ce prix est assorti d'une bourse de 500 \$.

Prix Passion
Le prix Passion a été attribué à Caroline Dusseault de Sainte-Adèle, fondatrice du Festival Tournant (danse). Sa réussite à mobiliser plusieurs partenaires de sa communauté et de sa discipline artistique a été soulignée ainsi que la programmation diversifiée dès la première édition. M^{me} Dusseault a reçu une bourse de 500 \$.

Les Prix institutions
Le prix Art-Affaires a été accordé au Centre de rénovation Lortie et Martin

de Sainte-Agathe-des-Monts pour souligner son soutien auprès d'acteurs du milieu culturel depuis près de 35 ans. Le prix Municipalité a été attribué à la municipalité de Saint-Placide pour avoir fait preuve de vision et de cohérence dans son approche de développement culturel en soutenant la Société Arts et Culture de Saint-Placide. Le prix Ambassadeur a été remis au Théâtre le Patriote pour souligner la qualité de sa programmation, ses efforts de développement, ses partenariats diversifiés et pour marquer 50 ans à tenir le flambeau de la chanson au Québec.

Prix Excellence
Le prix Excellence, accompagné d'une bourse de 1000 \$, a été

accordé à Michel Robichaud de Sainte-Adèle pour la qualité poétique de ses textes et pour souligner le rayonnement de sa carrière en pleine ascension dont témoignent les reconnaissances obtenues au cours des dernières années. Ce prix est remis en partenariat avec Télé-Québec Outaouais-Laurentides. Télé-Québec a également produit pour l'occasion une capsule vidéo exclusive sur Michel Robichaud, capsule qui est disponible sur le site Web de La Fabrique culturelle.

Le prix du CALQ
Créateur de l'année dans les Laurentides décerné à l'écrivain Jean-François Beauchemin de Sainte-Anne-des-Lacs. Ce prix, assorti d'un montant de 5 000 \$, lui a été remis pour souligner son parcours exemplaire et inspirant, indissociable de sa région qu'il fait rayonner à travers ses livres. Ses œuvres, d'une grande qualité littéraire, interrogent l'âme humaine avec émotion, faisant preuve d'une écriture maîtrisée.



Le prix du CALQ a été remis à Jean-François Beauchemin

Prévost **244 900 \$**

Prévost **349 900 \$**

Située dans un secteur paisible sur une rue sans issue, cette propriété sera parfaite pour votre famille. On y retrouve 3 chambres au même niveau, une belle luminosité partout dans la propriété, un foyer au salon pour plus de convivialité et un logement au sous-sol pouvant être loué comme revenu supplémentaire, ou utilisé comme bureau à domicile.

Exclusive et lumineuse! De style campagnard construction 2009 de qualité supérieure. Deux logements distincts côte à côte et rez-de-jardin. Clé en main offrant plusieurs possibilités. Vue aux couleurs des saisons. Près des services, du ski et des pistes cyclables. Au Coeur des Laurentides à 30 minutes de Montréal.

JOHANNE DECELLES
Courtier immobilier agréé
RE/MAX LAURENTIDES
286, rue Principale
Saint-Sauveur, Québec, J0R 1R0

Bur.: 450 227-8411
Téléc.: 450 227-8413
Cell.: 450.512.2143

Après le vote du 5 novembre, je tiens à remercier l'ensemble des électeurs qui se sont déplacés dans les bureaux de vote afin d'accomplir leur devoir civique.

Mes remerciements les plus chaleureux aux 156 électeurs qui ont eu confiance en moi et qui ont voulu un changement et une amélioration au sein de notre communauté. Soyez assurés que je continuerai à être un citoyen impliqué pour préserver cette magnifique ville que tous les candidats ont salués.

Je félicite l'équipe de Paul Germain et leur souhaite bonne chance dans ce nouveau mandat.

Jean-Pierre JOUBERT
1110, Clos-Toumalin, Prévost (Québec) J0R 1T0
Tél : 450-431-6510
jeanpierrejoubert36@gmail.com
Candidat indépendant - District n° 2 (Patriarches et Clos-Prévostois)

Du cœur à l'action

L'équipe du Renouveau Prévostois vous remercie de votre appui

Pierre DAIGNEAULT - Michel MORIN - Michèle GUAY - Paul GERMAIN - Sara DUPRAS - Pier-Luc LAURIN - Joey LECKMAN

Il existe de nombreuses raisons pour consulter en chiropratique

- Mal de dos
- Mal de cou
- Torticolis
- Migraine ou mal de tête
- Douleurs dans les bras, engourdissements
- Otite à répétition
- Sciaticque

sont des exemples...

CENTRE CHIROPRATIQUE VITALITÉ

Technique douce

Consultez pour un examen approfondi, un diagnostic et des conseils sur les traitements

Prenez rendez-vous:

450-224-4402

2894, boul. Curé-Labelle bureau #104, Prévost J0R 1T0

D^{re} Isabelle Cazeaux
Chiropraticienne D.C.

Mairie de Sainte-Anne-des-Lacs

Mandat de Monique Laroche confirmé

JACINTHE LALIBERTÉ

En cette journée pluvieuse du 5 novembre, 1844 électeurs sur un total de 3274 sont venus accomplir leur devoir de citoyen, assurant ainsi, un taux de participation de 56,3 %.

À 22 h 39, les résultats ayant été saisis par le directeur d'élection et Monique Monette-Laroche fut confirmée dans son poste de mairesse pour un deuxième mandat consécutif ayant amassé 1 042 voix (57,10 %) contre 783 (42,90 %) pour Andrée Cousineau. Incontestablement, les citoyens ont, clairement, signifié leur choix.

Quatre membres de son équipe ont aussi été réélus. Dans le district n° 1, Jean-Sébastien Vaillancourt a gagné, avec une confortable avance de 67,42 %, sur Sylvain Charron (32,58 %). Pour le district n° 2, Serge Grégoire a remporté 64,91 % des votes. Jacques Geoffrion a réuni 35,09 % des voix. Quant au district n° 3, Luce Lépine a gagné avec 50,30 % ce qui la confirme dans son poste avec deux voix de différence sur John Sean Dalzell (49,70 %). Finalement, dans le district n° 4, Normand Lamarche (50,85 %) a gagné avec quatre voix de plus que Catherine Girard (49,15 %). Les autres districts ont été remportés par deux candidats indépendants: Catherine Hamé Mulcair avec 69,48 % dans le district n° 5 et Sylvain Harvey avec 66,08 % dans le district n° 6.

«La campagne fut très active [...] Nous avons été honnêtes. Il y a eu de la désinformation que je me devrai de réajuster dès le début des rencontres du conseil. Nous sommes allés vers les

citoyens et les gens ont apprécié», de mentionner Monique Laroche. Selon elle, le dynamisme de l'équipe, l'expérience, la maîtrise des dossiers, les intérêts de chacun des membres de l'équipe furent les éléments qui les ont menés à la victoire.

Comme elle l'a mentionné tout au long de la campagne, les projets du programme de sa dernière élection ont été réalisés à 95 %, et cela sans augmentation de taxes. Le nouveau programme qu'elle et son équipe ont présenté sera la continuité de ce dernier. En se référant aux données du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, le niveau d'endettement de la municipalité est minime comparative-ment aux autres municipalités de la MRC des Pays-d'en-Haut. «Nous ferons tout ce que nous pourrions pour réaliser notre programme dans son entièreté, car l'investissement dans nos infrastructures ne doit pas être associé à la dépense, mais plutôt à l'investissement», mentionne-t-elle d'un ton déterminé.

Les dossiers sur lesquels le nouveau conseil se penchera dès les premières rencontres sont: la bibliothèque, le centre-ville, l'aménagement du tronçon chemin Sainte-Anne entre le chemin des cèdres et le Country club du lac Marois. Elle confirme que les projets sont tous travaillés avec des partenaires tels le ministère en lien avec ledit projet, le

Réseau des BIBLIOS des Laurentides et Vélo-Québec. Sa principale préoccupation est de s'assurer de respecter les exigences établies pour de tels projets.

«Oui, il y aura des consultations qui permettront de bien exposer les démarches déjà entreprises et les étapes qu'il reste à franchir. Être à l'affût des besoins de la population est primordial pour les générations futures», confirme



À la mairie de Sainte-Anne-des-Lacs, Monique Monette-Laroche

la mairesse. Elle prévoit différents styles de consultation. Une consultation «d'ensemble» dans le cas de la bibliothèque, un futur lieu de rencontre pour les citoyens ou une consultation de «sec-teur» pour le plan d'aménagement d'ensemble du lac Ouimet.

L'entrevue se termine sur ces mots: «Il est vrai que je ne suis pas une femme d'affaires, car je suis, avant tout, une femme de cœur. Je considère que l'argent pris dans la poche des citoyens est pris aussi dans la mienne. Là est la différence.»

Deux indépendants au conseil municipal

Sur les huit candidats indépendants qui ont brigué les suffrages comme conseiller à Sainte-Anne-des-Lacs, deux ont remporté la victoire: Catherine Hamé dans le district n° 5 et Sylvain Harvey dans le n° 6.

Fait intéressant, trois candidats se sont présentés dans chacun de ces districts contrairement aux autres endroits de la municipalité. Malgré cette situation, M^{me} Hamé autant que M. Harvey ont remporté leurs élections avec une très forte majorité.

Catherine Hamé signale qu'elle a été adjointe législative à la Chambre des communes à Ottawa durant un an. Indéniablement, elle préfère être plus proche des citoyens: «L'action se passe dans les municipalités. De plus, la population est maintenant ouverte à la perspective d'avoir des femmes en politique.»

Après analyse, la nouvelle conseillère trouve que la formule des districts se prêtait bien à sa mise en candidature comme indépendante. Même si elle siègera

comme telle, elle considère que travailler de pair avec les autres conseillers est essentiel. «Étant conciliante de nature, ayant des intérêts marqués, je saurai mettre de l'avant d'idées nouvelles espérant que cela ouvrira sur des perspectives autres», tient-elle à préciser. À court terme, elle devra, évidemment, se familiariser avec le fonctionnement d'un conseil municipal. Cependant, elle aimerait mettre l'accent sur les communications, fière d'avoir rencontré plus de 230 personnes lors de son porte-à-porte. Elle veut renforcer le lien qu'elle a créé avec eux faisant en sorte qu'elle sera toujours à l'affût de leurs préoccupations. D'autres dossiers lui tiennent à cœur, notamment, celui du plan d'aménagement d'ensemble du lac Ouimet et, celui des bacs, pour lequel, le bon voisinage serait, selon elle, une solution de départ.

Sylvain Harvey, qui brigait un cinquième mandat, considère que la campagne électorale fut l'occasion, pour l'ensemble de la communauté, de renouveler, au-delà des différents, son

attachement au milieu de vie exceptionnel qu'est Sainte-Anne-des-Lacs. Son expérience, sa connaissance de différents dossiers ont prouvé qu'il était le candidat idéal pour représenter les citoyens.

Ce conseiller indépendant persiste à dire que ce choix politique lui donne une plus grande liberté d'action. Indépendant ne signifie pas opposition. «Mes opinions ne sont pas toujours en contradiction avec les idées des autres conseillers. Cependant, la vigilance est de rigueur». Il suivra de près certains dossiers. Pour la bibliothèque, il propose un débat, une consultation dite élargie. Le centre-ville exige une attention particulière: «Il y a eu des dérapages lors de l'attribution des permis de la station de service, je veux m'assurer que les priorités seront mises au bon endroit». S'impliquer est important. Il continuera, donc, à siéger sur le Comité consultatif en environnement et s'intéressera de plus près à la gestion en siégeant sur le Comité des finances, administration et ressources humaines.

MOT DE LA MAIRESSE



Monique Monette-Laroche

Les élections sont maintenant terminées. Merci de nous faire confiance pour les quatre années à venir. Nous avons tous travaillé fort et pour le même but; de servir nos citoyens en répondant le mieux possible aux besoins de tous. J'adore rencontrer les gens; c'est le meilleur sondage qu'un Conseil peut faire pour aller chercher le pouls de la population parce que les opinions et les besoins dépendent de chacun.

Un enjeu important est sorti de cette dernière campagne: la bibliothèque. De nos jours, la bibliothèque est un lieu de rencontre pour les citoyens. Nous avons besoin d'agrandir pour répondre aux besoins de la population qui est en constante croissance. En effet, lors de la construction de la bibliothèque en 1991, nous étions 1 591 citoyens. Au dernier recensement, ce chiffre a grimpé à près de 3 700 citoyens. Il est important de mentionner qu'une assemblée publique de consultation aura lieu en 2018 afin de connaître l'opinion de tous.

Dans les mois qui viennent, je tenterai de vous donner l'information relativement aux coûts et aux subventions reçues pour les différents projets réalisés. Nous voulons travailler en étroite collaboration avec nos citoyens. Je demeure accessible pour vous encore au cours des quatre prochaines années.

De la part des membres de mon équipe,
Merci!

SERVICES MUNICIPAUX

SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

AVERTISSEUR DE FUMÉE

La prévention, tous ensembles nous pouvons faire la différence! – Le Service de la Sécurité incendie de votre municipalité a terminé son programme des visites de prévention pour l'année 2017 sur une bonne note! Plus de 450 visites ont été effectuées par les pompiers. Sur ce nombre, plus de 270 citoyens ont permis aux pompiers d'effectuer une visite de prévention à leur domicile! Nous tenons à remercier tous ces citoyens de nous avoir permis d'effectuer notre mission, soit celle de protéger la population!

Avertisseur de fumée – Parce qu'il veille sur vous, vérifiez que votre avertisseur de fumée :

- Fonctionne bien;
- Qu'il a moins de 10 ans;
- Qu'il est installé au bon endroit.



URBANISME

DERNIER BLITZ AVANT L'HIVER!

- Suite à la chute des feuilles, videz les gouttières et profitez-en pour vérifier l'état de votre toiture;
- Fermez la prise d'eau extérieure;
- Entrez votre VR en cour latérale ou arrière pour la période hivernale (jusqu'au 15 avril);
- Assurez-vous que votre abri d'auto est situé à au moins 3 mètres de l'emprise du chemin et 0,75 mètre de vos voisins;
- Limitez l'accumulation d'humidité en ne conservant qu'un minimum de bois de chauffage à l'intérieur.

ENVIRONNEMENT

NE PERDEZ PAS VOS BONNES HABITUDES!

La saison hivernale est à nos portes: ne la laissez pas vous dissuader à maintenir vos bonnes habitudes de trier les matières organiques et les déposer dans votre bac brun. La cueillette se fera une fois par mois jusqu'en avril 2018, inclusivement. Pour avoir une cueillette efficace de la matière organique qui risque d'être gelée en bloc dans le bac: vous pouvez lubrifier les parois internes avec de l'huile végétale ou une graisse naturelle ou insérer des cartons contre les parois. Vous pouvez aussi

Sainte-Anne-des-Lacs, la nature à l'état pur!

450 224-2675 www.sadl.qc.ca

déposer vos matières organiques dans les semis-enfouis sans sac plastique derrière la mairie, parc Parent ou stationnement du centre communautaire. Ensemble gardons nos performances des collectes des matières organiques élevées.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

PROGRAMMATION DES COURS D'HIVER 450 224-2675 POSTE 262

Les inscriptions en ligne débiteront le 11 décembre. Les inscriptions en personne débiteront le 19 décembre. Vous avez jusqu'au **10 janvier** pour vous inscrire à toutes nos activités, soit au www.sadl.qc.ca ou en personne au Service des Loisirs. Aucune inscription ni paiement ne seront pris par les professeurs.

FOIRE DU CADEAU- 10^e ÉDITION

Un rendez-vous à ne pas manquer le samedi 18 novembre de 10h à 17h et le dimanche 19 novembre de 10h à 16h, au Centre communautaire (1, chemin Fournel). Pour l'occasion, venez faire la tournée des kiosques pour vous procurer vos cadeaux des Fêtes. Quelques 35 exposants vous offriront des articles et produits de choix.

LA GUIGNOLÉE DU CLUB OPTIMISTE

Le samedi 9 décembre, dès 9h30, des bénévoles feront du porte-à-porte pour ramasser les denrées non périssables, jouets, vêtements et dons en argent. Nous avons besoin de l'aide généreuse de bénévoles, sur la route ou au Centre communautaire de 9h à 14h. Au coin des chemins Fournel et Sainte-Anne-des-Lacs, il y aura aussi un barrage routier de nos pompiers pour la collecte de fonds. Infos: Simon Laroche, 450 224-5776.

LE CLUB OPTIMISTE S'EN VA CHERCHER LE PÈRE-NOËL EN MATINÉE

Tous les jeunes de SADL de **0 à 9 ans** sont invités à venir rencontrer le Père Noël le dimanche 10 décembre, **de 9 h 30 à midi** au Centre communautaire. Mais il faut s'inscrire **avant le 1^{er} décembre** sur les fiches trouvées dans les commerces, à la bibliothèque et à l'hôtel de ville de Sainte-Anne-des-Lacs. Aucune inscription ne sera prise par téléphone.



Séance ordinaire du conseil municipal tenue le 13 novembre 2017.

Assermentation et mot de la mairesse et des conseillers

Avant de commencer la rencontre, le directeur général a procédé à l'assermentation des membres du conseil. Par la suite, la mairesse a remercié les citoyens pour leur confiance. Elle en a profité pour saluer la venue de la nouvelle conseillère, M^{me} Hamé.

Elle mentionne que tous les efforts seront concentrés à la réalisation du programme présenté à la population. Elle annonce qu'il sera possible de trouver sur le site de la Municipalité, les ordres du jour, les budgets financiers de chaque « gros » projet ainsi que le rapport d'élections qui est déjà affiché.

Les conseillers ont remercié les citoyens de leur district et les ont assurés d'une présence indéfectible. Terminant le tour de table, M. Jean-Sébastien Vaillancourt s'est épanché sur le « genre » de campagne menée par leurs adversaires. « Des attaques sales, de la désinformation qui plus est des coups bas », a-t-il mentionné avec émotion. Il a profité de l'occasion pour inviter leurs adversaires et les conseillers à s'impliquer, dans les comités, assidûment et non pas sporadiquement.

M. Norman Lamarche, conseiller, agira comme maire suppléant pour la période de novembre 2017 à octobre 2018 inclusivement en plus de sa nomination comme conseiller au poste de responsable des questions des aînés relativement à la démarche municipale Amie des aînés.

Financiers, Administration et Greffe
Il est convenu d'accepter la liste des comptes payés au 31 octobre 2017 pour un montant d'environ 528 709 \$ et des comptes à payer au montant d'environ 305 270 \$. Les états comparatifs et états financiers au 31 octobre sont déposés au Conseil.

Le rôle triennal d'évaluation foncière pour les années 2018-2019-2020 de la Municipalité a été déposé le 31 octobre 2017. Une consultation est possible au comptoir du secrétariat de l'hôtel de ville.

Urbanisme

Vu le nombre croissant d'habitations dont la destination projetée est la location de courte durée, le Service de l'urbanisme rédigera un règlement dont le but sera d'encadrer la location des habitations à des fins touristiques.

Sécurité publique et incendie

Le directeur de ce service présentera une demande de subvention dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation de pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique via la MRC.

M. Mathieu Bouthillier remplacera M. Simon Laframboise comme lieutenant pompier.

Environnement

Les travaux d'une rallonge du sentier pilotis à l'entrée du parc Irénée-Benoit ont été accordés au même entrepreneur qui a construit l'existant Créations dans les arbres au coût de 8 550 \$ taxes en sus.

La période de travail de M^{me} Jasmin Kroese sera prolongée jusqu'au 22 décembre 2017. Cela permettra de répondre aux nombreuses demandes.

La directrice du Service de l'environnement déposera une demande de report de la date du dépôt des plans des mesures d'urgence spécifiques aux barages Johanne, Colette et Suzanne au DSB (direction à la sécurité des barages) pour l'année 2018.

Questions du public

La discussion la plus importante de la soirée: les services offerts par la Sûreté du Québec. M^{me} la Mairesse explique à M. Carreira que la facture de 750 000 \$ provient d'un savant calcul fait par le

Ministère. « Toutes les municipalités se plaignent du manque de présence de la SQ. Les maires de la MRC font des pressions au niveau des unions municipales et du gouvernement. » M. Danzell propose qu'un rapport soit demandé à la SQ. Un dossier qui est loin d'être terminé, mais pour lequel les hautes instances font la sourde oreille.

M. Drennan: les taxes et l'augmentation de 3,2 % de l'évaluation foncière. Il demande d'être attentif aux dépenses reliées aux « gros projets ». M. Danzell propose de déposer, à chaque séance du conseil, un rapport financier. La demande est prise en considération. La date du dépôt du budget 2018 aura lieu le 19 décembre.

M. Drennan demande à la conseillère Luce Lépine de lui assurer le maintien du CCE (Comité consultatif de l'environnement) ce qu'elle confirme. La Mairesse explique que le CCE est d'une importance capitale pour une municipalité où l'environnement est omniprésent. M. Danzell requiert la possibilité qu'au moins un citoyen siège sur d'autres comités tel celui de la Sécurité publique.

M. Gilbert exige de la Mairesse une réponse écrite expliquant toutes les démarches faites par la Municipalité pour traiter ses quatre plaintes concernant le contrôle des chiens. Sa demande était sans équivoque.

M. Carreira questionne sur un possible « trottoir » pour le centre-ville: « Pourquoi ne pas procéder par nous-même au lieu d'attendre la réponse du gouvernement qui n'arrivera jamais? » Des interventions ont permis de se recentrer sur un projet qui a été présenté au gouvernement provincial depuis des dizaines d'années et qui est resté sans réponse. M^{me} la Mairesse mentionne qu'une étude a déjà été faite par Vélo Québec et qu'une autre a été commandée à Eskir pour le mois de janvier dans le but de poursuivre les démarches déjà amorcées. M. Harvey demande une consultation publique.

Les prochaines séances du conseil: 11 décembre; 18 décembre (budget).



**Armoires de cuisine
Vanités
Bloc de boucher**

SALLE DE MONTRE Détaillant de produits **miralis**

15, rue John-F Kennedy, local 1 à St-Jérôme, Qc J7Y 4B4



Facebook.com/votrecuisine.net

Tél.: 450-712-9830 • Fax.: 450-335-0687

GUILLAUME PAQUETTE

ARPENTEUR - GÉOMÈTRE INC.

Guillaume Paquette, a.-g.

1025, rue Principale, Prévost

Télec.: 450.224.2991 • Tél.: 450.224.2979

guillaume@ppaquetteag.ca

artzone
COIFFURE

Coiffure Esthétique Pédicure Manucure
Pose d'ongles Extensions capillaires

Bienvenue aux nouveaux résidents!

2645, Curé Labelle, suite 103, Prévost
450.224.5738

Vicky Lefebvre, prop.

Soins Dentaires Prévost
2990, boul. Curé-Labelle, Prévost

Une équipe de professionnels attentionnés et à l'écoute de vos besoins

Dre Tawni Bailey, BHSc, DDS
Dr Guillaume Côté, DMD
Dentistes généralistes

Appelez-nous aujourd'hui!
450.335.2990
www.dentisteprevost.com

BENOIT ETHIER D.D.
Denturologiste

Nous vous offrons un service personnalisé, dans une ambiance chaleureuse. Venez nous rencontrer pour une consultation gratuite.

Parce qu'un sourire, ça fait plaisir...

- Prothèses dentaires amovibles et sur implants: complètes ou partielles
- Réparation d'urgence • VISA, Master Card, chèque, comptant et financement disponible

Nouvelle adresse Plus de 28 années d'expérience à votre service

450 224-0018 • 1422, rue Moreau, Prévost (Domaine des chansonniers)

CLINIQUE MULTI-SOINS DE PREVOST

- Physiothérapie et ostéopathie
- Acupuncture
- Psychologue
- Médecine de dépistage (Itss, mts, pap test, contraception)
- Massothérapie
- Nutritionniste-diététiste
- Laboratoire d'orthèses et prothèses

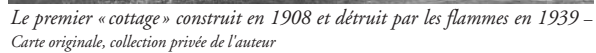
2943, BOUL. DU CURÉ-LABELLE À PREVOST 450-224-2189

Qui se douterait qu'un organisme présent à Prévost fête cette année son 110^e anniversaire en même temps que le vieux Prévost qui fête ses 90 ans de fondation. Installée à la limite nord de Prévost, cette vénérable institution se remarque à peine de la route 117, mais a une histoire clairement liée à celle de notre ville.

En 1908, on achète une ferme de 250 acres à Shawbridge (Prévost) pour 8 500 \$. On construit un premier «cottage» pour y installer les jeunes et le personnel requis. Le 8 mars 1909, la Gazette officielle du Québec indique que «l'école de réforme... The Boys' farm and training school à Shawbridge... est en état de recevoir ceux des jeunes délinquants pro-

La politique innovatrice de l'institution, à cette époque sans barreaux ni serrures, aurait fait des miracles pour ces jeunes qui sortaient d'une prison où ils étaient détenus avec des criminels de tout ordre. On dit que peu de jeunes s'évadaient du Boys' farm puisqu'ils sentaient qu'on leur faisait confiance et étaient bien traités.

Au Boys' farm, selon les époques, les jeunes, en plus de fréquenter l'école, entretenaient une ferme de 85 vaches laitières, des cochons, des poules et autres. La ferme dont 400 acres ont été cultivés était un modèle avec ses vaches Jersey de pure race qui ont gagné de nombreux prix dans les foires agricoles. Le lait de ces vaches était à l'époque



Au début, les jeunes avaient l'habitude de fréquenter la petite église Méthodiste de la rue Principale à Shawbridge. Devenus de plus en plus nombreux dans cette église, en 1922 on construit donc

* Les noms, logos, noms de produits, notes des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont la propriété exclusive de leur propriétaire ou du commerce appartenant à (ou utilisés sous licence par) Hyundai Auto Canada Corp. Tous les autres marques de commerce sont la propriété légale détenteurs respectifs. Prix des véhicules montés : Accord GLS automatique 5 portes 2017 -# 22 218 \$ / Tucson 1.6T Ultimate 2017 à trac. int., # 41 119 \$ / Elantra Limited 2018 -# 29 418 \$. Frais de 115 \$ taxes + taxe de 100 \$ sur les pneus et taxe de 100 \$ sur le climatiseur sur les modèles équipés d'un climatiseur), et frais de livraison et de destination de 1 605 \$ / 1 805 \$ / 7 105 inclues. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, du RDPRM (maximum 76 %) et taxes applicables en cas. Offres de financement à l'échelle sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai basées sur le Tucson Premium à tract. int. 2017 un taux annuel de 0,9 %, 364 versements hebdomadaires de 79 \$ pour ne pas faire. Comptant initial de 927 \$ et une obligation totale de 31 668 \$. Frais de 115 \$ taxes (+taxe de 100 \$ sur les pneus et taxe de 100 \$ sur le climatiseur sur les modèles équipés d'un climatiseur), frais de livraison et de destination de 1 605 \$ / 1 805 \$ / 7 105 inclues. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, du RDPRM (maximum 76 %) et taxes applicables en cas. Paiements de 58 \$ par semaine pour 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Comptant initial de 0 \$ et premier versement exigé. Cette offre n'est peut être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule nécessaire. Obligation totale de location de 11 960 \$. Kilométrage autorisé de 16 000 km, 12 ¢ par km additional. L'offre de location comprend les frais de livraison et de destination de 1 705 \$, des frais de 115 \$ taxes + tax de 100 \$ sur les pneus et taxe de 100 \$ sur le climatiseur). Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, RDPRM et toutes les taxes applicables en cas. Le coût de paiement (0 ºpaiement) pour 90 jours est disponible au financement à l'achat de tous les modèles Hyundai 2017/2018 en stock réservés. L'offre de prêt suppose s'applique uniquement aux offres à court terme et exclut toute application applicable à long terme. Le client doit payer son acompte mensuel minimum pendant 90 jours consécutif après qu'il ait été accepté que sa demande de crédit soit approuvée. Après avoir effectué ses paiements pendant la fin de la période 90 jours suivants l'application, le client pourra acheter le véhicule moyennant la somme payée plus les intérêts non remboursés restants. Les paiements d'un contrat de financement sont effectués à terme éché. ** Pour tout contrat de financement payable sur base hebdomadaire ou bi-semaine, l'acheteur qui défendrait 90 jours des paiements pourrait devoir effectuer son premier paiement hebdomadaire ou bi-semestriel avant la fin de la période 90 jours suivant l'achat, selon la date de l'achat. Le comptant initial ne fait pas partie de l'offre de prêt des paiements; il est exigible à la date de signature du contrat. Hyundai Auto Canada Corp. se réserve le droit de modifier cette offre ou d'y mettre fin, en tout ou en partie, à tout moment, sans avis préalable. Des conditions et limites supplémentaires s'appliquent. Consultez votre concessionnaire pour plus de détails. *Crédit pour pneu d'hiver de jusqu'à 400 \$ / 500 \$ disponibles pour les modèles Accent 2017 / Elantra 2018. Le crédit pour pneu d'hiver s'applique avec les taxes. Le crédit ne peut être combiné ou utilisé en conjonction avec toute autre offre disponible. La crédi ne peut être transféré ni cédé. L'installation et l'équilibrage des pneus sont exclus de cette offre. Détails en conception. ***Le calcul des ajustements de prix se fait à partir d'une moyenne nationale basée sur les données recueillies dans les provinces canadiennes où les services sont offerts. Les clients doivent consulter leurs concessionnaires locaux pour connaître les tarifs appliqués localement. ****Les stocks peuvent varier rapidement. Une fois épuisé, ce produit sera retiré de notre inventaire. *****Aucun échange de véhicule requis. Tous les détails chez votre concessionnaire Hyundai. © 2018 - Offres d'une durée limitée pouvant être modifiées ou annulées sans avis préalable. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation et un réservoir plein de carburant. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les stocks sont limités. Le concessionnaire pourrait demander le véhicule. Visitez www.hyundaiacanada.com ou un concessionnaire pour voir ces détails. †† La garantie globale limitée de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication, sous réserve du respect des conditions normales d'utilisation et d'entretien. Certaines restrictions s'appliquent. Le client doit présenter sa preuve d'appartenance aux Forces armées.



L'hôpital de Boys' Farm maintenant reconverti en bureaux de l'administration – Carte originale, collection privée de l'auteur

une chapelle sur le site du centre, la chapelle Molson en mémoire de Percival Molson, un jeune athlète décédé en France près de Vimy lors de la Première Guerre mondiale. La chapelle fut construite avec des pierres et du bois provenant de la propriété du Centre. Elle fut fermée en 1976 et transformée en centre de détention.

Au fil du temps, l'institution a reçu la visite de nombreuses personnalités de l'époque. Elmer Lach, joueur de hockey de la célèbre «Punch Line» avec Maurice Richard et Toe Blake visitent le centre et participent à une partie de baseball avec les jeunes. Les gouverneurs généraux du Canada General Byng (1923), Lord Bessborough (1933) et le Viscount Alexander of Tunis (1949) visitent et inspectent l'établissement. Lord Bessborough sera amené à Shawbridge dans un train spécial du Canadien Pacifique affrété par Sir Edward Beatty alors président du chemin de fer du Canadien Pacifique. L'honorable Paul Sauvé, ministre du gouvernement du Québec participera au 50^e anniversaire de l'institution à l'été 1957.

De nos jours, après avoir accueilli plusieurs milliers de jeunes, le centre accueille toujours des jeunes à son établissement de Shawbridge et

poursuit sa mission sur ce site exceptionnel au pied des falaises.

On pourrait écrire encore de nombreuses pages sur cette institution centenaire et les événements marquants de son histoire que nous n'avons pu que résumer ici. Un grand merci pour l'accueil, les documents et les photographies fournis par Batshaw Alumni Association, dont la collaboration toute spéciale de Ronald Zinn. Merci pour les autorisations au CIUSSS de l'ouest de l'île de Montréal pour la publication de photographies.



Le transport du lait de la ferme vers 1928. – Photographie avec l'aimable permission du CIUSSS de l'Ouest de l'île de Montréal/Centre de la famille et de la jeunesse Batshaw



Travaux sur la ferme de Boys' farm en 1928 – Photographie avec l'aimable permission du CIUSSS de l'Ouest de l'île de Montréal / Centre de la famille et de la jeunesse Batshaw

Spectacles d'ici

AVEC SYLVIE PRÉVOST

Une belle gang

À Prévost se sont produits trois musiciens qui, dans l'ombre ou pas, occupent la scène musicale québécoise depuis bien des années... une belle gang de «tripeux».

D'entrée de jeu, la complicité de ces trois vieux routiers saute aux yeux. Leur répertoire composé de pièces écrites par l'un, par l'autre, ou un troisième, est joué avec une constance dans la recherche musicale, une structure jazz semblable et surtout un égal bonheur.

Côté technique, bien sûr, rien à redire. Tous trois livrent la marchandise avec facilité et professionnalisme. Côté inspiration, on trouve facilement de la matière tirée du quotidien, proche de l'humain, près du cœur.

La musique offerte au public est très construite, assez uniforme dans

son architecture, mais chacun y trouve à exprimer sa personnalité en développant à sa manière les thèmes proposés. Un pianiste assez introspectif, une basse loquace quand c'est son tour, un percussionniste explorateur et plus spectaculaire, conversent bien ouvertement sur scène.

Drôle de bibite, mais parlant le même langage et respectant la même tradition, le guitariste Pierre Côté s'est incorporé tout naturellement au groupe, chacun se poussant un peu pour lui laisser sa place et ses lignes de bravoure.

La venue de Sonia Rochette, danseuse flamenco, aurait pu paraître

Duo de trois - Michel Cyr, piano; Norman Lachapelle, basse; Luc Boivin, percussions. Programme de pièces variées, originales ou connues.



Sonia Rochette, danseuse flamenco

surprenante... mais non. Luc Boivin bouge beaucoup et «percussionne» déjà avec tout son corps. Elle est très simplement «entrée dans la danse», claquant des talons comme l'autre jouait des poignets et des doigts.

Je suis bien loin d'être connaisseur en jazz, mais l'ensemble ne m'a paru n'avoir d'autre but que de s'amuser et de faire passer une bonne soirée au public. Il ne révolutionne pas le genre, mais pour le plaisir, c'est mission accomplie!

Gala Prévostars 2018

Le temps des inscriptions est commencé

NATHALIE LAMOUREUX – Il est maintenant possible de s'inscrire pour le prochain gala Prévostars 2018 par le club optimiste de Prévost qui aura lieu le 7 avril 2018.

Les inscriptions doivent se faire via le site à www.prevastars.org. Tout ce qu'il y a à savoir (informations, règlements, dates, etc.) se trouve aussi sur le site. Pour ceux qui ne connaissent pas encore Prévostars,



Julia Vourantonis, participante en 2017

c'est un concours de talents gratuit qui s'adresse aux jeunes de 5 à 21 ans de n'importe quelle ville. Les numéros sont séparés en trois groupes d'âge. Les participants peuvent s'inscrire seul, en duo ou en groupe et peuvent présenter un

numéro de chant, de danse, de magie, de cirque, de musique, etc. C'est un concours amateur, mais fait de façon professionnelle. Tous les participants repartent avec quelques cadeaux et il y a trois grands prix en argent pour chaque groupe d'âge, soit 500\$ pour le 1^{er} prix, 250\$ pour le 2^e prix et 100\$ pour le 3^e prix. Un superbe spectacle à chaque année, jugé par des professionnels du show business se tiendra à la salle de l'Académie Lafontaine. On vous invite à jeter un coup d'oeil sur le site et n'hésitez pas à contacter l'organisation si vous avez des questions: info@prevostars.org

Une équipe à votre écoute!

Mon équipe et moi sommes à votre service. N'hésitez pas à faire appel à nous pour vous accompagner dans vos démarches auprès des services fédéraux :

- Allocation canadienne pour enfants
- Assurance-emploi
- Pension de la sécurité de la vieillesse / Supplément de revenu garanti
- Immigration, réfugiés et citoyenneté du Canada
- Agence du revenu du Canada



RHÉAL FORTIN

Député de Rivière-du-Nord

161, rue de la Gare, Bureau 305
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 2B9
Téléphone : 450 565-0061
rheal.fortin@parl.gc.ca



Suivez-moi sur Facebook et Twitter



Blanchiment* à 1/2 prix

avec tout examen et nettoyage

(complet ou de rappel)

du 16 novembre 2017

au 16 février 2018

*À la maison ou à la chaise (ZOOM):

Prix régulier :

à la maison **350\$**

à la chaise **500\$**

Examen et nettoyage complet au prix d'une visite de rappel pour tout nouveau patient prenant son rendez-vous de jour (entre 9h et 17h)



D^{re} Isabelle Poirier

SERVICES OFFERTS
tout en douceur

450-224-0583

2894, boul. Curé-Labelle, Prévost

Depuis 20 ans!

**nokian
TYRES**

Votre sécurité avant tout !

**JUSQU'À CE QUE
LES ROUTES
SOIENT PARFAITES.**

Jusqu'à

70\$

de remise sur une carte prépayée.

Du 18 septembre au 15 décembre 2017

À l'achat d'un ensemble de 4 pneus sélectionnés.
Tous les détails en succursale.

NOUVEAU



nokian **nokian**
HAKKAPELIITTA® 9 HAKKAPELIITTA® 9 SUV

www.fr.nokiantires.com



/NokianTyresNA



AUTOPRO



**Prév-automobiles
mécanique 224-2771**



Richard Bujold prop.



3026, boul. du Curé-Labelle, Prévost, QC, J0R 1T0 • prevautomecanique@videotron.ca

FAITES FAIRE L'ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE ET VOUS POURRIEZ GAGNER!

REPOUSSEZ VOS LIMITES,
PAS L'ENTRETIEN
DE VOTRE VÉHICULE



Offre en vigueur jusqu'au 28 février 2018

- Vidange d'huile, remplacement de filtre et lubrification
- Permutation des pneus
- Vérification visuelle multipoint complète

99⁹⁵\$

* La plupart des véhicules. Comprend un filtre à huile neuf et un maximum de 5 litres d'huile non synthétique 5W-20, 5W-30 ou 10W-30. Frais supplémentaires pour les véhicules diesel et ceux de ¾ tonne et plus. Taxes, redevances écologiques et fournitures en atelier en sus.

COUREZ LA CHANCE DE GAGNER[†]

EN MAGASIN UN DES 75

THERMOSTATS PROGRAMMABLES NEST

Se programme lui-même. Aide à économiser.

Comment?

Prenez rendez-vous pour l'entretien de votre véhicule avant le 28 février 2018.

† Participation en magasin. Aucun achat requis. Dans les ateliers participants seulement. Le prix à gagner peut différer de l'image. Le concours prend fin le 28 février 2018. Les chances de gagner dépendent du nombre de bulletins de participation admissibles recueillis. Règlement du concours en magasin.



Choisissez toujours des pros



Nos ateliers sont pleinement autorisés à effectuer l'entretien des voitures neuves sous garantie.

Demandez-nous les détails dès aujourd'hui!



AUTOPRO



**Prév-automobiles
mécanique 224-2771**



Richard Bujold prop.



3026, boul. du Curé-Labelle, Prévost, QC, J0R 1T0 • prevautomecanique@videotron.ca



2894 Curé-Labelle, bureau 101, Prévost
Tél. : 450-224-2322
www.physiodesmonts.com

Comment savoir si j'ai une hernie discale?

Si je vous dis que les maux de dos sont très fréquents, je ne vous apprend rien. D'ailleurs, qui peut dire qu'il n'a jamais eu mal au dos au moins une fois dans sa vie? Nous allons aujourd'hui tenter de comprendre les douleurs d'origine discale.

Tout d'abord, un petit cours d'anatomie de notre colonne vertébrale s'impose. Les vertèbres s'empilent les unes par-dessus les autres et sont séparées par un disque intervertébral. Pour illustrer ce qu'est le disque intervertébral, imaginez un beigne avec de la gelée à l'intérieur. Il y a un anneau fibreux (le beigne) et au centre se trouve un noyau (la gelée). Au centre de la colonne vertébrale, nous avons la moelle épinière qui laissera sortir un nerf de chaque côté à tous les niveaux entre les vertèbres. Ces nerfs iront donner l'innervation de tout notre corps tant au niveau sensitif (sentir le toucher, la chaleur, la pression...) que moteur (faire bouger notre corps).

Le disque est composé en grande partie d'eau. En vieillissant, le disque perd de sa concentration en eau et devient alors plus fragile. L'anneau fibreux peut alors se fissurer, laissant le noyau migrer vers l'extérieur (la gelée se trouve à l'extérieur du beigne). Quand les fibres extérieures de l'anneau sont encore intactes, le noyau reste à l'intérieur du disque et on parle alors d'un bombement discal. Quand, au contraire, le noyau sort à l'extérieur du disque, nous parlons alors d'une hernie discale. Dans ce processus, il peut y avoir ou non une compression nerveuse associée puisque le nerf passe très près du disque. Les conséquences seront alors une douleur qui sera projetée le long du trajet du nerf. Il peut même y avoir dans les cas plus majeurs, une perte de sensibilité, de force, et une diminution ou absence de réflexes. Les hernies sont plus fréquentes en lombaire (bas du dos) qu'en cervical (cou) et se rencontrent très rarement à la région dorsale.

Comme le disque est composé en grande partie d'eau, dans la journée, en bougeant nous perdons une partie de cette eau. Pendant la nuit, le disque reprend l'eau qu'il a perdu ce qui a pour effet d'augmenter la pression à l'intérieur du disque au réveil. Les raideurs et les douleurs matinales sont très fréquentes lors des pathologies discales. La position assise est la position qui donne le plus de pression dans le disque. Les efforts, la toux et les mouvements de flexion vers l'avant viendront comprimer le disque ce qui peut aussi augmenter la douleur qui peut être ressentie au dos, mais peut aussi irradier dans les bras ou les jambes.

Il est donc primordial si vous avez un problème discal de protéger votre dos dans vos façons de forcer pour éviter d'empirer votre condition. Un bon programme d'exercices visant à stabiliser et renforcer votre dos sera essentiel. Des traitements pour diminuer la tension neurale, la raideur articulaire et la tension musculaire seront aussi bénéfiques. Votre physiothérapeute sera en mesure de faire une évaluation détaillée de votre condition et vous donner les trucs ainsi que des exercices pour avoir un dos en santé.

Caroline Perreault, physiothérapeute



LOUISE GUERTIN

Séance ordinaire du conseil municipal du lundi 13 novembre 2017, à 19 h 30

Nouveau Conseil, nouvelle approche

C'était la première assemblée du Conseil de Piedmont suite à son élection par acclamation. La mairesse, M^{me} Nathalie Rochon et ses collègues en ont profité pour présenter les marqueurs de la nouvelle administration. Il faudra attendre le discours du budget pour avoir la confirmation des orientations et priorités, mais les premières décisions du Conseil mettent l'accent sur une plus grande écoute et le désir d'un rapprochement avec les citoyens.

Un nouveau dialogue

Assemblée mensuelle du Conseil

Le premier signal est celui d'une volonté de mieux communiquer. À titre d'exemple, le déroulement de ce premier Conseil où l'on semble vouloir faire place à une langue claire et simple plutôt qu'à un langage de spécialistes. On s'est servi d'un écran pour présenter les plans et les informations relatifs aux sujets discutés. On annonce qu'à compter de janvier 2018, l'assemblée mensuelle

changera de format. L'heure du début sera fixée à 19 h et débutera par une période de questions de 15 minutes et se terminera par une période de questions. Le règlement à cet effet vient baliser les échanges.

Café causerie

Les élus prévoient des rencontres trimestrielles avec les citoyens sous la forme d'un café-causerie. Le premier se tiendra ce dimanche 19 novembre à 10 h. Idéalement, on voudrait que les citoyens s'inscrivent. Pour ce premier rendez-vous, Mme Rochon a indiqué qu'elle aimerait entendre les préoccupations des citoyens, principalement, mais pas exclusivement, au sujet du développement du Parc Gilbert-Aubin et de la Fête de la Famille.

Services en ligne

On a décidé de faire passer Piedmont du côté des « municipalités intelligentes » en offrant des services en ligne. On a ainsi approuvé l'achat d'un progiciel qui permettra aux utilisateurs de compléter des demandes de permis ou certificats

par Internet. Le nouveau programme offrira différentes fonctionnalités comme celui d'un seul dossier citoyen ou pour faire parvenir l'infolettre par courriel. M^{me} Rochon assure que cette approche ne remplace pas les services directs aux citoyens. C'est la firme P.G. Solution qui a obtenu un contrat de 9 250 \$ plus taxes pour l'installation et la mise en œuvre des nouveaux programmes.

Les comités et les orientations politiques

Si le budget donne une idée plus précise des priorités et objectifs d'un conseil municipal, les comités consultatifs composés d'élus et de citoyens appelés à faire des recommandations au Conseil apportent un éclairage particulier sur les orientations de l'administration. Aux comités habituels pilotés par un élu: finances (Claudette Laflamme), urbanisme (Pascale Auger), environnement (Diane Jeannotte), sécurité publique et Hygiène du milieu et Assainissement des eaux usées (Pierre Salois), travaux publics (Claude Brunet), ressources humaines (Claude Brunet); Mme Rochon a annoncé l'ajout de comités.

Le comité Loisirs et de la culture est remplacé par le Comité des loisirs, du sport et du plein air (M. Daniel Houde), le Comité de la question des aînés pour souligner l'engagement MADA

(municipalité amie des aînés) (C. Laflamme) et le comité de la culture (D. Jeannotte); le comité des parcs sera piloté par M^{me} Auger pourrait indiquer une vision davantage axée sur l'aménagement du territoire. On a également ajouté un Comité des communications sous la responsabilité de M^{me} Jeannotte.

Le Conseil compte quatre nouveaux élus et trois conseillers d'expérience (trois hommes, quatre femmes). Si une personne ressort du lot dans cette distribution, c'est Mme Claudette Laflamme (4^e mandat) qui devient maire suppléant pour un an, substitut de la mairesse sur le Conseil des maires de la MRC et à la régie administrative Piedmont, Sainte-Anne-des-Lacs, Saint-Hippolyte.

Travaux publics

Le Conseil a entériné la résolution pour l'octroi d'un contrat de déneigement et d'épandage sur le viaduc de la sortie 58, chemin du Moulin, puisque le MTQ a fermé l'accès aux véhicules de plus de cinq tonnes. La firme Mario Pagé était le plus bas soumissionnaire à 4 900 \$, plus taxes.

Par résolution, le Conseil a reporté à 2018 les travaux de surpavage du sentier piétonnier. Il a également entériné le rejet des soumissions pour le balayage et nettoyage des rues 2018 jugeant la seule soumission reçue beaucoup trop élevée (à 43 115,63 \$ par rapport à 16 484 \$ en 2017); on retournera en appel de ce projet au début 2018.

Votre conseil municipal à Piedmont

Diane Jeannotte, Pascale Auger, Pierre Salois, Nathalie Rochon, mairesse, Daniel Houde, Claude Brunet et Claudette Laflamme

L'Équipe Nathalie Rochon à l'écoute de vos préoccupations!



Voici une invitation à visiter le site du Journal afin de découvrir des textes, des photos, des vidéos ou des liens qui ont été ajoutés.

Préfecture de la MRC des Pays-d'en-Haut

André Genest élu

André Genest a été élu avec une confortable avance dans huit des dix municipalités de la MRC des Pays-d'en-Haut par suffrage universel, ce qui le rend très fier de la confiance témoignée par la population.



Pierre Noël

Un Père Noël intégral!

Son nom de baptême était une vraie prédiction, Pierre Noël! Lorsque vous le rencontrez, vous avez affaire au Père Noël le plus authentique qui soit.



Avoir besoin de la terre, pour rester humain

HÉLÈNE TREMBLAY

Dans le film *Le sel de la terre* de Wim Wenders et Juliano Ribeiro Salgado sur le regard du photographe brésilien Sebastião Saldago, celui-ci dit que les humains sont le sel de la terre. Un constat négatif ou positif? Ce fut ma première pensée à mon réveil au lendemain de sa projection au Ciné-club de Prévost vendredi 10 novembre.

Si nous sommes le sel de la terre, le plat est-il trop salé? Le sel que nous sommes, brûle-t-il la beauté du monde comme il sait si bien défaire celle de nos voitures l'hiver? S'il n'y a pas de sel, il n'y a pas de vie, trop de sel, il n'y a plus de vie. Ainsi naquit la mer Morte. Savons-nous vraiment assaisonner correctement la vie sur terre?

Si le sel a été une des raisons de la création de grandes voies de communications et d'échanges commerciaux depuis l'Antiquité, aujourd'hui, c'est le trafic humain qui est la troisième plus profitable des activités criminelles du monde, de quoi avoir des frissons dans le dos.

Oui nous sommes le sel de la terre et Wim Wender a su avec son grand talent de cinéaste voir avec les yeux de son personnage. Sommes-nous dans le film ou dans la photo? On est parfois surpris de voir le mouvement sortir d'une photo dans ce film? La merveilleuse photographie noire et blanche de Saldago m'a laissée comme une envie de voir le monde en noir et blanc; c'est troublant de voir sa lumière éclairer les ombres du monde. Saldago fixe la lai-

deur avec une terrible efficacité picturale qui nourrit, malgré tout, mon désir de voir la beauté dans toutes les situations et surtout celui de repartir avec mon appareil photo très bientôt.

Nous aurions pu nous rencontrer lui et moi. Il a terminé sa visite en Amérique du Sud en 1984. Je commence la mienne en 1983. Quand il va voir les tribus d'Afrique, j'ai le sentiment de continuer de marcher sur ses pas. Il photographie ensuite la grande sécheresse d'Éthiopie puis un jour les Nations Unies lui demandent d'aller faire des photos pour eux. C'est-à-dire qu'on l'invite à voir le pire de l'être humain «cet animal si violent» comme il dit. Ceci rend son âme malade. En 1994, il n'est plus capable de regarder l'animal violent. Il tourne alors son regard vers la terre.

Je comprends Salgado. Souvent, je me suis dit que, quand j'aurai terminé de visiter l'humanité, j'irai visiter la terre. La nature guérit l'âme, elle a guéri la sienne, elle a aussi guéri la mienne. Quand j'ai perdu espoir en l'humanité, je me suis guéri à Saint-Colomban, au bord de la rivière

Bonniebrook en compagnie d'un chien et de longues marches dans la forêt.

À connaître l'humanité, on peut parfois vouloir voir la terre sans elle. Nous ne réalisons pas suffisamment à quel point, nous avons besoin de la terre, pour rester humain.

Salgado a hérité de son père de millier d'hectares de terres, qui comme son père, se meurt. C'est une idée de sa femme Lélia Wanick Salgado de replanter la terre si abusée que plus rien n'y pousse. C'est elle aussi qui était là pour éduquer les enfants, trouver de nouvelles galeries et monter de nouvelles expositions et de nouveaux projets. Elle était la base où Sebastião pouvait revenir et trouver la gloire. Elle qui a su gérer la carrière de son mari, superviser la plantation de 2,5 millions d'arbres et faire revenir les oiseaux et la pluie.

Sebastião Salgado, c'est un «nous». On fait gloire au photographe, mais la solitaire que je suis ne peut s'empêcher de voir l'autre, la force et le silence qui a permis à la lumière de s'attarder sur lui. *Le Sel de la Terre*, c'est aussi un film sur l'ombre.

NDLR : Hélène Tremblay était la conférencière invitée lors de la projection du film *Le sel de la terre* au Ciné-Club de Prévost. À partir des années 80, Hélène Tremblay a visité des familles de partout dans le monde afin de mieux comprendre l'humanité. Elle a depuis publié 15 livres (pour enfants et pour adultes). Son œuvre photographique a été exposée deux fois au secrétariat des Nations unies à New York, puis en France, en Allemagne et en 2006 aux Émirats arabes unis. À ce jour, Hélène s'est adressée à près de 100 000 jeunes à travers le monde. On peut découvrir son regard sur l'humanité sur: helene-tremblay.ca et rendezvousurterre.com



Hélène Tremblay

Photo: Michel Fortier

**AVIS PUBLIC**

RÉSULTAT DE L'ÉLECTION

Municipalité	Ville de Prévost
Scrutin du	5 novembre 2017

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par M^e Laurent Laberge, avocat O.M.A, président d'élection, que, après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection, les personnes suivantes ont été proclamées élues aux postes ci-après mentionnés :

Poste	Nom du district électoral	Appartenance politique	Nom de la personne proclamée élue
Maire	N/A	Renouveau prévostois avec Paul Germain	Monsieur Paul Germain
Conseiller	District # 1	Renouveau prévostois avec Paul Germain	Monsieur Joey Leckman
Conseiller	District # 2	Renouveau prévostois avec Paul Germain	Monsieur Pier-Luc Laurin
Conseiller	District # 3	Renouveau prévostois avec Paul Germain	Monsieur Michel Morin
Conseillère	District # 4	Renouveau prévostois avec Paul Germain	Madame Michèle Guay
Conseillère	District # 5	Renouveau prévostois avec Paul Germain	Madame Sara Dupras
Conseiller	District # 6	Renouveau prévostois avec Paul Germain	Monsieur Pierre Daigneault

Donné à la Ville de Prévost, le 16 novembre 2017.
M^e Laurent Laberge, avocat O.M.A
Président d'élection

**Bûche choco-caramel**

**Bûche forêt noire**

**Bûchettes**

**Bûche Palais-royal**

**Bûche vanille-framboise**

**Pizzas maison**

**Galette des rois**





OUVERT
du mardi au vendredi, de 7 h 30 à 18 h et du samedi au dimanche de 8 h à 17 h

Réservez dès maintenant !

N'oubliez pas notre fameuse pizza !

Pensez à réserver votre pain !

Grand choix de bûches de Noël !

Menu traiteur du temps des fêtes

Réservez dès maintenant !

**LES MOULINS LA FAYETTE**

LES MOULINS LA FAYETTE à Prévost
Boulangerie • Pâtisserie • Traiteur • Café

450 335-1640 2920, boul. du Curé-Labelle, Prévost J0R 1T0



Un journaliste au front

Un film de
Santiago Bertolino

Film de clôture, RIDM 2016 « ... dans les souliers d'un reporter qui n'a pas froid aux yeux »

Le 24 novembre, le documentaire *Un journaliste au front* en présence du réalisateur Santiago Bertolino (*Carré rouge sur fond noir*-2013, prix Gémeaux du meilleur documentaire société et du meilleur scénario documentaire). De l'Égypte à la Turquie et à l'Irak, en passant par Israël et la Palestine, nous suivons le quotidien du journaliste pigiste,

toujours aux aguets, Jesse Rosenfeld. En plus de nous partager les risques et difficultés d'un travail en zone de conflit, ce film nous donne un accès unique au mode de fonctionnement et aux idéaux du journalisme à l'ère des réseaux sociaux et de l'information continue. Un film à ne pas manquer pour mieux comprendre comment les grands enjeux du monde actuel sont interprétés par la presse écrite.

La projection aura lieu à la salle St-François-Xavier au 994 rue Principale à Prévost à 19h30. Le prix d'entrée est de 5\$ pour les membres et 7\$ pour les non membres.



Nos sorties et activités à venir

MICHELINE ALLARD – Veuillez prendre note que la présente session d'aquaforme se termine le 19 décembre alors que la prochaine session ne débutera qu'en mars 2018. Nous vous tiendrons informés. Notre prochain souper/danse, sous le thème « Noël, Noël », sera tenu le samedi 9 décembre prochain à 18h. Toutefois le cocktail débutera à 17h30. Info: Micheline 450-438-5683 ou Suzanne, 450-224-5612.



Photo: Michel Fortier

M^{me} Rollande Noiseux était l'heureuse récipiendaire du gâteau d'anniversaire que lui présentait Isabelle Bastien, pâtissière au Marché IGA famille Piché. Elles sont accompagnées de la grande et élégante Micheline Allard dans son jolie manteau.

CONCOURS DÉFI

DIVERTISSEMENT ÉDUCATIF FAIT POUR LES JEUNES ET INTERDIT AUX ADULTES

Odette Morin

Amusez-vous et courez la chance de gagner, tous les mois, une carte-cadeau d'une valeur de 30\$ à la librairie Renaud-Bray en participant au concours DÉFI.

Charade

- Mon premier - Longue pièce verticale qui sert à porter une voile, un drapeau.
- Mon deuxième - Elle se situe entre Vénus et Mars.

- Mon troisième - Endroit idéal pour pondre et couvrir des œufs.
- Mon quatrième - Synonyme de tísane.
- Mon tout - Fait de mettre un enfant au monde.

À la recherche du mot perdu

Placez dans la case appropriée, la première lettre de la réponse de chaque énigme, vous obtiendrez ainsi le mot recherché.



- 1 - Type de cours d'eau qui se jette dans la mer.

- 2 - L'Atlantique en est un.

- 3 - Parties souterraines des plantes.

- 4 - Sur la tête d'une reine.

- 5 - Monnaie commune à plusieurs pays d'Europe.

Mot recherché : Énergie, vigueur.

Qui suis-je?

Voici les trois indices qui désignent le même mot.

- 1 - Je suis un pays occupant la moitié du territoire de l'Amérique du Sud.
- 2 - Malgré ma richesse en ressources naturelles, une grande partie de ma population aboutit dans des bidonvilles que l'on appelle ici « favela ».
- 3 - Ma langue officielle est le portugais et ma monnaie est le « real ».

COUPON-REPONSE

CONCOURS DÉFI Novembre 2017

Charade

À la recherche du mot perdu

Qui suis-je?

Nom _____
Ville _____
Âge _____ Tél: _____

Vous avez jusqu'au 8 du mois suivant la parution du journal pour déposer votre coupon-réponse dans la boîte du concours DÉFI à la bibliothèque Jean-Charles Desroches de Prévost au 2945, boul. du Curé-Labelle; ou postez-le aux Éditions Prévost, concours DÉFI, C.P. 603, Prévost, Qc., J0R 1T0 ou par courriel defi@journaldescitoyens.ca.

Le gagnant sera choisi au hasard parmi tous ceux qui auront eu les bonnes réponses et verra son nom et sa photo publiés dans le journal suivant. Toutes les réponses y seront aussi publiées. Le concours est ouvert à tous les jeunes (18 ans et moins) des municipalités desservies par le *Journal*, c'est-à-dire: Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs. Nous acceptons un coupon-réponse par personne, et les fac-similés sont acceptés.

La gagnante du DÉFI d'octobre est Julie-Anne Robert, 11 ans de Prévost.



CLUB Ado Média

RÉPONSES D'OCTORE 2017

CHARADE:

Nous - Riz - Sang = Nourrissant

MOT RECHERCHÉ: 1 2 3 4 5
O Z O N E

- 1 - Ouest
- 2 - Zéro
- 3 - Orteil
- 4 - Noce
- 5 - Escrime

Qui suis-je? L'Australie

À la recherche du mot

PERDU

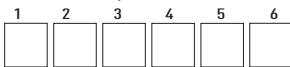
Solution page 19

Par Odette Morin

Placez dans la grille la première lettre de la réponse de chaque énigme. Vous obtiendrez ainsi le mot ou le nom recherché.

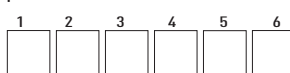
- 1 - On le passe dans le chas.
- 2 - Deuxième doigt de la main.
- 3 - Oiseau échassier ou appareil de levage.
- 4 - Recueil de cartes géographiques.
- 5 - Langue slave parlée à Moscou.
- 6 - On peut voir la grande dans le ciel de nuit.

Mot (ou nom) recherché:
Quotidien français



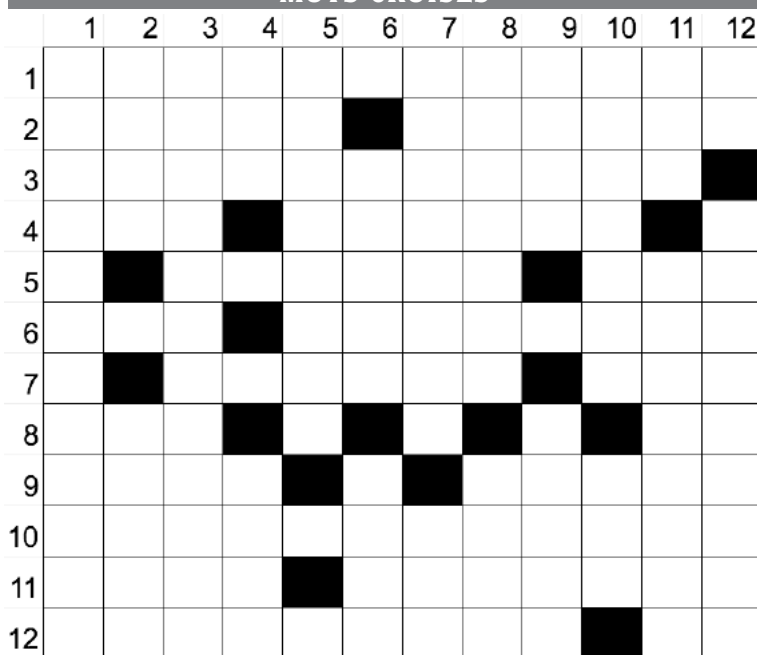
- 1 - Sa couche a un trou.
- 2 - Mot qui dans une phrase exprime l'action.
- 3 - L'arme d'Éros.
- 4 - Un malade créé par Molière.
- 5 - Petit, c'est un dictionnaire.
- 6 - Celle de Damoclès est menaçante.

Mot (ou nom) recherché: Point de départ d'un minuscule œuf.



MOTS CROISÉS

Odette Morin



Solution page 19

par Odette Morin, novembre 2017

Horizontal

- 1- Partie de la zoologie.
- 2- Chante comme un tyrolien - Bruit de chat.
- 3- Ressemblances.
- 4- Plus à l'est qu'au sud
Se trouvent dans une embarcation.
- 5- Refusé - Au Nigéria.
- 6- Associé - L'eau de leurs fleurs sert en pâtisserie.
- 7- Propagant - Tamis.
- 8- Estuaire profond - Pascal.
- 9- Signifie contre - Variété de corindon.
- 10- Conformes au bon sens.
- 11- Le plus jeune des dieux - Secouée à table.
- 12- Tortueuses - Infinitif.

Vertical

- 1- Ont des qualités hors du commun.
- 2- Ont leur Vallée en Égypte - Lac de Finlande.
- 3- Transformation d'une information en binaire.
- 4- Rivière de Chine - Qui provient.
- 5- Communications à distance.
- 6- Fils de Dédale
- D'une locution signifiant inconsciemment.
- 7- Bruants d'Europe - Numéro d'assurance sociale.
- 8- Ratent - Échassier.
- 9- Mouvement à la surface de l'eau - Endurés.
- 10- Polies - Céréale.
- 11- Île de Grèce - Elle vend du tissu.
- 12- Préposition - Palindrome.



Le monde merveilleux du vin

Trois découvertes de la Grande Dégustation

Le mois de novembre est toujours fertile en découvertes surtout à cause de la Grande Dégustation de Montréal, avec plus d'une centaine de vins dégustés, plusieurs vins se démarquent du lot, en voici trois qui j'espère sauront vous conquérir!

Sous l'appellation Vale de Colchaga, au Chili, le Quatro 2015 est élaboré majoritairement avec du chardonnay (35%) et du viognier (35%) et complété avec du semillon (15%) et du sauvignon blanc (15%), une partie est fermentée et élevée en barrique de chêne (25%). Il en résulte un vin à la robe jaune pâle, limpide et brillante. Des arômes de cantaloup, de fleurs, de fruits blancs à noyau. En bouche, le vin est sec (1,6/L), l'acidité est rafraîchissante. Dans l'ensemble, le Quatro est généreux, ample et offre une complexité aromatique et gustative très intéressante. Un vin qu'on servira avec plaisir en apéro, avec des huîtres, un poulet au citron. Pour une expérience plus complète, servez



ce vin à 8-10 degrés et passez-le à la carafe! **Quatro 2015 à 18,60\$ (13225997).**

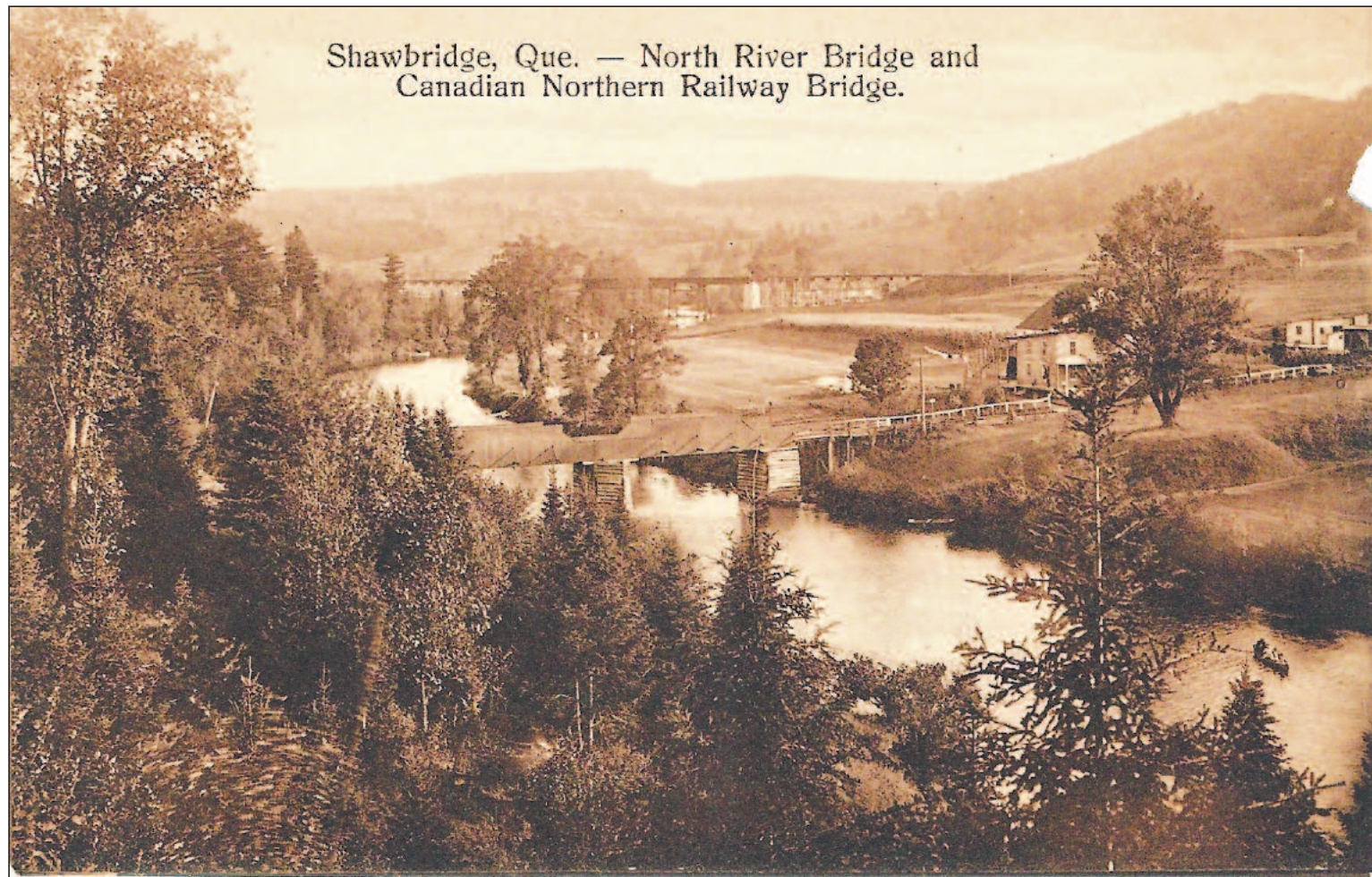
En rouge, je vous invite à Saint-Chinian en Languedoc-Roussillon. Le Clos de l'Olivette 2014 est élaboré avec de la syrah (80%) et de la grenache (20%). La fermentation se fait en barriques, ce qui ajoute à la complexité aromatique et à la persistance. Il en résulte un vin rubis franc aux arômes d'épices et de fleurs. Un vin sec (1,6 g/L) et vif avec des tanins présents, mais très enrobés, ce qui nous donne un vin joufflu et plein de soleil. Un vin équilibré qui saura plaire à toutes les papilles surtout s'il est servi avec un cassoulet ou encore un mijoté de bœuf aux légumes racines. **Château Vey-**



ran 2014, Clos de l'Olivette, Saint-Chinian à 20,90\$ (12561622).

Si vous voulez vous offrir un grand plaisir à prix raisonnable, je vous sou mets à la tentation avec le Mas du Novi 2007, Grès de Montpellier, Coteaux du Languedoc. Élaboré majoritairement avec de la syrah (80%) et complété avec de la grenache, l'élevage en fût de chêne de 15 mois de ce vin issu du magnifique millésime 2007 est encore tout en vigueur, en finesse et en élégance. Des arômes des fruits mûrs, d'épices, de tabac et de sous-bois font de vin complexe un plaisir gustatif incroyable. Les tanins puissants sont en équilibre avec l'acidité, la persistance en fera un excellent compagnon pour un jarret d'agneau braisé. **Mas du Novi 2007, Grès de Montpellier, Coteaux du Languedoc à 29,30\$ (12829617).**





Shawbridge, Que. — North River Bridge and Canadian Northern Railway Bridge.



Vieux Prévost – 1927

BENOÎT GUÉRIN

Vue sur le vieux Prévost à l'ouest de la rivière du Nord. Prévost (vieux) a été fondée en 1927. On aperçoit sur la carte le pont Shaw alors encore en bois, quelques bâtiments du vieux Prévost ainsi que le pont du chemin de fer de colonisation de Montfort (C.N.) à l'arrière-plan. Bon 90^e anniversaire!

– Carte postale: collection privée de l'auteur.

Lady vous raconte

Un matin pas comme les autres

D'habitude Alain me demande si j'ai passé une bonne nuit, mais après avoir ouvert les rideaux, ce matin là, en regardant à l'extérieur, il a dit: «Ha, de la neige!» Comme je suis curieuse de nature, je saute du divan et je veux voir c'est qui *la neige*, est-ce que c'est un ami d'Alain? Il m'ouvre la porte et me voilà sur le balcon les quatre pattes sur un tapis tout blanc. Il n'y a personne; oh, c'est ça *la neige*, c'est froid, ça n'a aucune odeur, ça a le goût de l'eau et la même texture au fond de ma gorge. Je m'approche des marches, tout est de la même couleur. Hé, où est le gazon? Je vais sentir avec mon museau, je gratte avec mes pattes, ouf, mais où est ma balle? Je sais qu'elle était là la veille!

Me voilà étendue dans la neige, je me roule, je joue et je cours, c'est froid et agréable! Peu de temps après, Alain sort de la maison et nous allons faire une promenade. J'ai perdu mes repères, plein d'odeurs ont disparu. À certains endroits, il y avait de la glace, je ne savais pas que ça glissait autant! Au retour à la maison, mon repas du matin m'attendait et une bonne sieste sur ma couverture devant le poêle à bois, quelle vie de chien!

P.S.: Si Alain appelle ça l'hiver, moi j'appelle ça la joie!



Vous pouvez m'écrire, mon maître se fera un plaisir de me lire vos lettres: info@wouflaurentides.org
www.wouflaurentides.org



MEMBRE DU RÉSEAU
www.accesvet.com ACCÈS VÉT

Hôpital Vétérinaire Prévost

D^{re} Valérie Desjardins mv

D^{re} Marianne Girard mv

D^{re} Sophie Gattuso mv

D^r Simon Lachance mv

D^r Michael Palmer mv

Pour un service professionnel dans une ambiance chaleureuse

2906, boul. du Curé-Labelle à Prévost

Tél. : 450-224-4460



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT 661-1 ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS est donné que le conseil municipal de la Ville de Prévost a adopté le règlement suivant lors de la séance ordinaire du 14 août 2017 :

Règlement 661-1 amendant le règlement 661 «création d'une réserve financière relative au réseau d'aqueduc du Domaine Laurentien et des Clos-Prévostois» (modification du bassin de taxation)

Ce règlement vise à inclure les lots 2226172, 2226227 et 4063291 du cadastre du Québec dans le bassin de taxation du réseau d'aqueduc du Domaine Laurentien et des Clos-Prévostois puisque de nouvelles constructions bénéficieront de ce réseau d'aqueduc.

À la suite de la tenue d'un registre sur ce règlement conformément à la Loi, le 27 septembre 2017, ledit règlement est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ce règlement à l'hôtel de ville, sis au 2870, boulevard du Curé-Labelle à Prévost, pendant les heures régulières de bureau.

Le règlement 661-1 entre en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ À PRÉVOST, CE 16^e JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DEUX MILLE DIX SEPT (2017).

M^e Guillaume Laurin-Taillefer, avocat
Greffier adjoint

Benoît
Guérin
Avocat

(450) 431-5061

télec.:
(450) 431-5206

60, rue de Martigny Ouest
Saint-Jérôme
(Qué.) J7Y-2E9
bguerin60@videotron.ca

CHRONIQUE VÉTÉRAIRE

La vieillesse n'est pas une maladie mais...

Plus le temps avance, plus le physique et le cognitif de votre animal changent. Certaines modifications physiologiques sont incontournables, mais une partie des changements observés par l'entourage ou le propriétaire ne sont pas nécessairement reliés à la vieillesse. Cette dernière a souvent le dos large... Laissez-moi vous exposer différents mythes qui sont souvent sous-évalués par les propriétaires et qui mériteraient une consultation vétérinaire.

«**Mon animal dort plus parce qu'il est vieux**» – Il est normal qu'un animal âgé ait moins d'énergie. Cependant, assurez-vous que ce n'est pas une douleur chronique sous-jacente qui le déprime ainsi et l'amène à dormir plus (ex : arthrose). N'oubliez pas que les animaux ne démontrent pas leur douleur, surtout s'ils ont appris à vivre avec au fil des ans. Cependant, au bout d'un moment, le moral n'y est plus.

«**Mon animal est devenu capricieux pour ses repas**» – Il est normal que l'olfaction et la vue des vieux animaux soient réduites, mais pas au point de perdre l'appétit. S'il lève le nez dessus, cherchez à comprendre s'il pourrait ressentir une douleur lors de la mastication par exemple. Les animaux âgés victimes de parodontie souffrent souvent de gingivite et peuvent avoir des dents branlantes et mêmes cassées. Ils rechercheront alors des aliments plus tendres et plus faciles à mastiquer. Pas par caprice mais par souci de continuer à manger.

«**Mon animal est rendu sourd, il ne vient plus à la porte m'accueillir lorsque j'arrive**» – L'ouïe des animaux est hautement supérieure à la nôtre. Donc même avec un déficit relié à l'âge, ils nous entendent très bien. Par contre, le cognitif peut ne pas être aussi efficace qu'avant. Donc, votre chien entend la porte qui ouvre, mais ne comprend plus que ce son signifie votre arrivée. Malheureusement, les animaux peuvent également souffrir de troubles de mémoire, similaire à l'Alzheimer humain. Nous ne pouvons pas guérir ces troubles de dysfonctionnements, mais nous avons la possibilité de ralentir leur évolution et d'offrir un cognitif serein à un chien qui vit une anxiété au quotidien.

«**Mon animal urine dans la maison maintenant, il n'est plus capable de se retenir**» – L'incompétence des sphincters urinaires reste une condition démontrée. Cependant, le petit chien ou le chat qui urine dans la maison doit être évalué globalement. L'augmentation des mictions et de la soif peuvent être le miroir externe de diverses maladies endocriniennes ou métaboliques extra urinaires.

«**Mon animal perd plus son poil en vieillissant**» – Ceci est un fait, l'animal vieillissant perd davantage sa fourrure. La peau est un système, au même titre que les reins ou le foie qui dégénère avec le temps. Assurez-vous par contre que la nourriture offerte à votre animal correspond à ses besoins réels, ajustés à son nouveau stade de vie. N'oubliez pas que la capacité digestive des vieux animaux est moindre et nécessite une nourriture digeste, des protéines de haute qualité et des protecteurs de peau (oméga).

Voilà, en espérant que vous serez à l'affût des modifications pouvant découler de la vieillesse de votre animal. Et dans le doute, demandez un avis professionnel! Novembre est le mois de la gériatrie, nos p'tits vieux seront donc à l'honneur!

D^{re} Valérie Desjardins, m.v.

Benoît
Guérin

Avocat
450-431-5061



Plainte pour congédiement :

L'article 124 des normes du travail

Afin de pouvoir porter plainte pour congédiement sans cause juste et suffisante en vertu de l'article 124 de la Loi sur les Normes du Travail, l'employé doit satisfaire aux conditions suivantes :

- 1) Il doit être un salarié (le travailleur indépendant et le cadre supérieur ne sont pas des salariés au sens de la Loi).
- 2) Il doit avoir deux années de service continu.
- 3) Il doit avoir été congédié et non licencié pour des motifs purement administratifs ou économiques.
- 4) Il ne doit pas bénéficier d'un autre recours à l'encontre de son congédiement tel un grief.
- 5) Sa plainte doit être déposée dans les 45 jours de son congédiement.

Une fois ces conditions remplies, l'employeur ne pourra obtenir le rejet de la plainte qu'en prouvant une cause juste et suffisante de congédiement.

Cette preuve pourra se faire en démontrant que le salarié a commis une faute grave, par exemple, un vol.

En cas de fautes moins graves, tels l'insubordination, les retards répétés ou autres, l'employeur pourra justifier le congédiement dans la mesure où des sanctions auront progressivement été imposées au salarié avant de procéder à son congédiement.

Il faut rappeler que le salarié congédié doit « minimiser ses dommages » c'est-à-dire qu'il doit démontrer qu'il a fait des efforts réels afin de se trouver un nouvel emploi à défaut de quoi les sommes qu'il pourrait se voir octroyer pour compenser son congédiement sans cause pourraient être substantiellement réduites. Le salaire reçu de ce nouvel emploi est généralement soustrait de la réclamation du salarié même s'il a gain de cause.

Pour plus d'informations, on peut consulter la Commission des normes, de l'équité de la santé et de la sécurité du travail.

Ce texte ne remplace aucunement les textes de loi en vigueur et ne peut être reproduit sans autorisation.

À voir à la gare de Prévost

1272, rue de la Traverse, Prévost



Novembre et décembre à la gare



Photo : Linda Desjardins

LINDA DESJARDINS – La journée du 28 octobre a eu un énorme succès. Une centaine d'enfants avec leurs parents sont venus s'amuser à la gare et participer aux décorations de citrouilles. Une initiative que nous devons à Mirna Sarkis qui a fourni les citrouilles, le matériel pour les décorer et l'idée de cette activité.

Les enfants ont eu de magnifiques maquillages et une jolie histoire racontée par Mélissa Namasté qui a été très dévouée. Nous saluons ici l'aide précieuse de Kim Bordeleau qui a contribué au succès de cette journée pré-halloween.

Exposition permanente

Novembre – Nous exposerons les œuvres de Louise Carlesso, elle opte pour l'acrylique et perfectionne une technique qui deviendra rapidement sienne : l'utilisation d'éléments végétaux qui, une fois séchés et collés sur ses toiles, leur servent d'épine dorsale tout en leur donnant un relief attrayant et accrocheur. Portée par son imagination, elle se laisse, par la suite, guider par l'émotion du moment et par l'allure structurale que lui inspirent ces dits éléments végétaux pour superposer les différents tons de couleur qui sauront donner mouvement, lumière et énergie à ses œuvres. C'est alors que l'art abstrait s'impose de lui-même. C'est en se laissant bercer et envahir au quotidien par la beauté de la nature qui l'entoure qu'elle continue ainsi de créer et de s'épanouir grâce à la pratique de son art « d'inspiration nature ». **M^{me} Carlesso sera présente à la gare, les samedis et les**

dimanches de novembre de 13 h 30 à 15 h 30.

Décembre – Nous aurons les œuvres d'Armand Gaul, artiste peintre autodidacte, il peint à l'acrylique et trouve son inspiration dans sa passion le jeu, la musique et tout ce qui gravite autour! M. Gaul a exposé à plusieurs endroits dont le symposium de Prévost en 2012, 2016, 2017, à voir!



Photo courtoisie

Vous aimeriez devenir bénévole à la gare, il y a deux postes à combler et ce sont des blocs de 4 heures. Par la même occasion, lorsque vous passez à la gare, vous pouvez devenir membre ou renouveler votre carte de membre au coût de 10 \$! Votre contribution pour garder la gare ouverte est indispensable et fort appréciée.

Vous avez besoin d'une salle pour un évènement, party des Fêtes, etc.! Vous pouvez louer la salle de la gare.

Téléphonez-nous et c'est avec plaisir que nous répondrons à vos questions.

À la soupe!

Début novembre, notre merveilleuse équipe de bénévoles commencera à vous servir notre délicieuse soupe, qui réchauffe le cœur et le corps, tellement appréciée après une activité de plein air! On vous attend avec le sourire... Pour toute information, téléphonez-nous au 450-224-2105,

Hydro-Québec en horticulture et choisir le bon arbre

DIANE BARRIAULT

La Shep présente une conférence sur l'Implication d'Hydro-Québec en horticulture et les outils en ligne pour choisir le bon arbre. La conférence sera donnée par Jean Larivière, mercredi 29 novembre 2017 à 19 h 15.

Deux préoccupations : sécurité et fiabilité

Année après année, lorsqu'Hydro-Québec sonde sa clientèle, deux préoccupations dominent : la sécurité des équipements et le rétablissement rapide du service après une panne. Afin de répondre à ces attentes, Hydro-Québec Distribution effectue régulièrement des travaux d'élague ou de déboisement essentiels au bon fonctionnement du réseau. Ces interventions, souvent appliquées sur des arbres qui ne lui appartiennent pas, génèrent des tonnes de résidus et parfois beaucoup de frustrations.

Comment choisir le bon arbre?

Vous désirez planter un arbre ou un arbuste, bonne idée! Leur présence contribue à notre qualité de vie... mais regardez autour : y a-t-il un fil à proximité? L'outil en ligne élaboré par Hydro-Québec (Choisir le bon arbre ou arbuste) vous permet de sélectionner l'essence qui

répond le mieux à vos besoins et qui n'entrera pas en conflit avec le réseau de distribution d'électricité. Votre arbre aura tout l'espace requis pour grandir tout en conservant son port naturel.

Notre conférencier, **Jean Larivière**, ingénieur forestier chez Hydro-Québec, expliquera l'utilisation de cet outil en ligne et élaborera sur l'implication d'Hydro-Québec en horticulture et en protection de la biodiversité.

Nous vous attendons

Joignez-vous à nous le mercredi 29 novembre à 19 h 15, à la salle Saint-François-Xavier au 994, rue Principale, Prévost. La conférence est gratuite pour les membres et le coût est de 5 \$ pour les non-membres. – Consultez notre site internet : shepgc.ca et celui d'Hydro-Québec à : www.hydroquebec.com/electricite-et-vous/vegetation-securite/lignes-distribution/.



AVEC ODETTE MORIN

odemorin@journaldescitoyens.ca • www.journaldescitoyens.ca

Burgers végétariens

De bonnes raisons pour manger moins de viande, il y en a plusieurs! Je n'en ferai pas l'énumération ici, je veux juste partager avec vous le fruit de mes expériences. Une petite recette simple qui n'a rien à envier à la viande. On peut être d'accord ou pas avec l'idée de vouloir à tout prix imiter la viande pour mieux faire passer l'idée du végétarisme. Mais si cela peut encourager ceux qui ne sont pas aussi convaincus que vous, le jeu en vaut la chandelle.

Voici une recette de burgers vraiment « hot » puisqu'ils ressemblent beaucoup aux burgers habituels. Elle m'a valu la note de 11 sur 10 de la part de ma fille qui peut parfois être une critique culinaire impitoyable! Vous aurez assez de mélange pour faire 4 gros burgers ou au moins une douzaine de petites boulettes ou croquettes que vous pouvez servir dans des pains pitas avec une sauce au yogourt, au citron et aux herbes ou une sauce tzatziki, de la chiffonnade de laitue, des oignons, tomates et concombres, etc. Elles peuvent aussi être servies avec des pâtes, de la sauce tomate et du fromage râpé.

Burgers (ou boulettes) végés

Pour en faire des burgers « végans », remplacer l'œuf (qui sert de liant) par un mélange de 30 ml de farine et de 30 ml d'eau. On peut aussi y ajouter des légumes râpés soit environ 1 tasse (betteraves, carottes, courgettes, etc.).

Ingrédients

- Pois chiches cuits et égouttés, 225 ml (1 tasse)
- Graines de tournesol moulues, 170 ml (¾ de tasse)
- Chapelure Panko (ou maison), 110 ml (½ tasse)
- Levure alimentaire* en flocons (Red Star), 110 ml (½ tasse)

- Œuf, 1 ou 30 ml de farine entière (2 cuil. à soupe) délayée dans 30 ml d'eau
- Oignon râpé, 15 à 30 ml (1 ou 2 cuil. à soupe)
- Ail, 2 gousses râpées
- Poivre ou flocons de piments
- Miso blanc (blond), 10 ml (2 cuil. à thé) (facultatif)
- Mélange d'épices au choix (cajun, garam masala, cari), 5 ml (1 cuil. à thé)
- Sauce soya japonaise (Kikkoman), 5 ml (1 cuil. à thé) (15 ml si vous omettez le miso)
- Huile pour friture
- Chapelure pour enrober les burgers, environ ½ tasse (facultative)

*Disponible chez Rachel-Béry. Excellente sur le popcorn! Elle est riche en protéines, en vitamines B 12 et en acide folique, un atout majeur pour tout régime végétarien qui se respecte.



Préparation

Dans un bol, mettez tous les ingrédients secs : graines de tournesol moulues, chapelure, levure alimentaire, mélange d'épices. Dans un bol creux, mettez les pois chiches rincés et égouttés, l'œuf ou le mélange farine/eau, l'oignon, l'ail, le miso et la sauce soya et mixez à l'aide d'un pied-mélangeur (ou d'un pilon). Ajoutez les ingrédients secs (les légumes râpés s'il y a lieu) et mélangez le tout à la main. Divisez le mélange en quatre parties et façonnez des burgers. Pour plus de croustillant, passez-les dans la chapelure avant de les mettre dans une assiette en attente. Faites chauffer assez d'huile (environ 45 ml soit 3 cuil. à soupe) sur un feu un peu plus chaud qu'un feu moyen et cuisez les burgers plus ou moins 1 minute de chaque côté. Égouttez-les sur un papier absorbant et servez.

Bon appétit!



Samedi et dimanche 25 et 26 novembre 2017

Salon des artistes et artisans

YVAN GLADU

Plus que jamais, la fête de Noël prend son sens avec la présentation du Salon des artistes et artisans à Prévost.

Depuis 22 ans, cette activité incontournable est présentée par Diffusions Amal'Gamme avec l'aimable collaboration de la Ville de Prévost. -Entrée gratuite.

Il est toujours étonnant de constater le nombre d'artistes et d'artisans que l'on retrouve dans notre entourage. Il n'est pas difficile de se convaincre de la qualité et de l'originalité des exposants en allant visiter les sites internet de certains de ceux-ci pour y voir des photos de leurs créations. Alors que nous sommes submergés de produits de différentes provenances, il est réjouissant de constater la variété et la quantité des produits artisanaux qui sont produits ici.

La magie de Noël de Quartom

La magie de Noël sera présentée le samedi 2 décembre, à 20h, à la salle Saint-François-Xavier. Avec des arrangements originaux sur des mélodies connues, le concert de Noël de Quartom saura vous mettre dans l'ambiance des Fêtes. Ils y interprètent pour vous les plus grands classiques ainsi

que des noëls du monde sur une trame de bonne humeur contagieuse.

Le quatuor vocal Quartom voit le jour en avril 2008. C'est fort d'une formation musicale s'échelonnant de la maîtrise des chœurs d'enfants jusqu'à la maîtrise universitaire qu'il nous offre un répertoire riche et varié. Les prestations de Quartom se démarquent par la qualité, la musicalité et la justesse. La mission de ces quatre super-héros de la corde vocale est de vous transporter dans leur monde musical sans instruments, de vous dépeindre, au son de leur voix chaude, des paysages musicaux variés.

Quartom a deux albums à son actif. Le premier, éponyme, en 2013, regroupe quelques-unes des pièces de



À VOIR
Liste des
exposants
2017

leur spectacle La Bonne Nouvelle selon Quartom.

Le deuxième, en 2014, Le Noël de Quartom a été salué par la critique tant pour la qualité des interprétations que pour l'originalité du contenu. Les membres de Quartom furent les invités d'Alain Lefèvre lors de la soirée du 24 décembre 2013 sur les ondes d'Espace Musique et de la Première chaîne de la radio de Radio-Canada. Ils ont offert une performance au Gala des prix Opus 2014-2015 presque aussi remarquée que celle de leur passage au Centre Bell pour l'interprétation des hymnes nationaux lors d'un match des Canadiens de Montréal.

Noël est à nos portes... un abonnement? Pourquoi pas...

Diffusions Amal'Gamme sera au kiosque numéro 10 pour vous faire connaître les spectacles et concerts qui seront présentés en 2018. Ce sera l'occasion rêvée pour se procurer des billets ou même un abonnement pour étaler le plaisir de Noël sur toute l'année à venir.



Les artistes: Julien Patenaude, baryton; Gaétan Sauvageau, ténor; Philippe Martel, baryton-basse; et Benoît Le Blanc, baryton.

Mots et MOEURS Gleason Théberge

motsetmoeurs@journaldescitoyens.ca

De de à à

Quand on arrive à Sainte-Adèle en passant par l'autoroute, on croise une structure annonçant la montée à Séraphin. Cette appellation consacre une habitude bien québécoise de signaler avec un À l'appartenance normalement annoncée par un DE. Si l'on entend souvent *C'est la maison à mon frère*, chacun sait pourtant que la forme grammaticale correcte serait de dire *C'est la maison de mon frère*.

Entre les deux marqueurs de relation appelés prépositions, il existe une opposition d'usage qui associe le DE à la provenance: *descendre de Sainte-Adèle* veut dire se déplacer à partir de Sainte-Adèle, comme *monter de Saint-Jérôme* signifie provenir de Saint-Jérôme) ou *recevoir un cadeau de sa marraine* précise qui le donne. C'est ainsi le cas de la filiation, une provenance charnelle: *être l'enfant de ses parents*. En guise de variante du même principe d'association, on pourra aussi évoquer l'appartenance ou la matière (d'un être ou d'un objet): dans *couteau de cuisine*, de cuisine dit qu'on s'en sert en cuisine ou pour cuisiner; dans *mur de pierre* ou *chemin de terre* le DE annonce le matériau. Il y a ainsi du passé, de l'accompli, dans l'usage du DE.

En contrepartie, on utilisera le À pour annoncer ce qui est lié au devenir, à une direction à prendre. On monte à Sainte Adèle (vers Sainte-Adèle), on se rend à la montagne (vers la montagne), on donne quelque chose à quelqu'un (à son

intention); et dans ces deux exemples, on peut voir la différence créée par la présence du LA, ancien article que la nouvelle grammaire appelle *déterminant*. On remarquera alors la nuance précisément déterminée qui oppose le À et le CHEZ. On dit ainsi qu'on se rend à l'épicerie (lieu précis) mais *chez* l'épicier (personne). Il en est d'ailleurs de même pour les compléments du DE qui le suivront immédiatement ou avec l'ajout d'un déterminant: on trouvera à la fois les noms des exemples précédents (*Sainte-Adèle*, *cuisine*, *pierre*, *terre*) mais aussi des adverbes (*venir de loin*), des adjectifs (*porter quelque chose de coloré*) portant toujours les mêmes aspects de provenance ou d'accomplissement.

Quand il s'agira de verbes (*cesser de courir*, *finir de manger*), on notera qu'il s'agit d'actions tout autant marquée par l'accomplissement, alors que ceux précédés du À impliqueront

généralement un développement (*commencer à parler*, *avoir un travail à faire*). Dans un pareil contexte, la *montée à Séraphin* offre ainsi l'image d'une ascension vers le personnage, que pourtant on ne trouvera pas en haut de la montée.

On notera aussi que les DE et les À qu'on retrouvera sur les étiquettes des cadeaux du prochain Noël, équivalent en brièveté à recevoir un cadeau de quelqu'un ou à lui en donner un. C'est à cause du verbe sous-entendu que les deux prépositions sont correctes. Mais quand il s'agit d'envoyer un message, une lettre, un colis, n'utiliser que DE et À est la façon anglaise d'indiquer la provenance et la destination, qui en bon français utilise précisément *expéditeur* et *destinataire*. Résumer en DE et À est expéditif et trop terre-à-terre. Cette simple élégance est la signature de la langue française.

À la recherche du mot perdu

1	2	3	4	5	6
F	I	G	A	R	O

1 - Fil
2 - Index
3 - Grue

1	2	3	4	5	6
O	V	A	I	R	E

1 - Ozone
2 - Verbe
3 - Arc

Mots croisés - Odette Morin

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
O	R	N	I	T	H	O	L	O	G	I	E
2	I	O	U	L	E	R	O	N	R	O	N
3	S	I	M	I	L	I	T	U	D	E	S
4	E	S	E	E	C	O	P	E	S	R	
5	A	R	E	C	A	L	E	E	D	E	
6	U	N	I	O	R	A	N	G	E	R	S
7	X	S	E	M	E	N	T	S	A	S	
8	R	I	A	S	S	S	S	P	A		
9	A	N	T	I	I	R	U	B	I	S	
10	R	A	I	S	O	N	N	A	B	L	E
11	E	R	O	S	S	A	L	I	E	R	E
12	S	I	N	U	E	U	S	E	S	E	R

ACTIVITÉS En bref

Place des citoyens

Musique - Christopher Hall et le quatuor comique, 26 novembre. Conférences - Les futées, 22 novembre; *Norvège, au pays des trolls*, 6 décembre. Événements spéciaux - Dégustation VEGAS, 9 décembre. Expositions de Noël des écoles primaires de Sainte-Adèle, 14 décembre au 7 janvier.

En Scène

Chanson - Martha Wainwright, 24 nov.; Klô Pelgag, 29 nov.; Claude Dubois, 29 nov.; Vincent Vallières, 2 déc.; Édith Butler, 3 déc.; Daniel Bélanger, 8 déc.; The Lost Fingers, 16 déc. Musique - Ensemble Caprice, 15 déc.; Le Vent du Nord/De Temps Antan, 21 déc.; Humour - Pierre-Luc Pomerleau, 17 nov.; Julien Tremblay, 23 nov.; Martin Perizzolo, 30 nov.; Phil Roy, 1^{er} déc.; Mariana Mazza, 13 et 14 déc. Variétés - Mario Pelchat & les Prêtres, 22 déc.; Cirque Alphonse, 28 déc.; Théâtre - *En cas de pluie, aucun remboursement*, 9 déc. Découvertes - Groenland, 25 nov. Jeune public - Arthur l'aventurier, 19 nov.; *Anne... la maison aux pignons verts*, 28 nov.; Nicolas Noël, 17 déc.; *Mon petit Prince*, 4 et 5 déc. Info: 450 432-0660 ou theatregillesvignault.com

Théâtre du Marais

Chanson - New World Men, 18 novembre; The Franklin Electric, 23 novembre; Martha Wainwright (spectacle bénéfice), 30 novembre; Betty Bonifassi, 1^{er} décembre; Les Hay Babies, 8 décembre; Benoit Pinette, 16 décembre. Musique - L'Ensemble vocal Neptune, 26

novembre; Harry Manx, 9 décembre. Cinéma - *Expo 67 - Mission impossible*, 13 décembre. Théâtre - *Le père Noël est une ordure*, 24 et 25 novembre. Info: 819-322-1414 ou theatredumarais.com.

Théâtre du Patriote

Chanson - Karen Young & Coral Egan, le 17 novembre; Annie Villeneuve, 18 novembre; Caroline Savoie, 23 novembre; Orchestra! avec le Beatles Story Band, 25 novembre; Conférence - Marc Gervais, 22 novembre; Nelson Lebrun, Heureux en laisse, 29 novembre; Simon Leblanc, 1^{er} décembre; Fabien Cloutier, 2 décembre; Nicolas Noël, 8 décembre; Éric Lapointe, 16 décembre. Théâtre jeunesse - Mon petit prince, 28 novembre • 19h30. Musique - Gregory Charles, 15 décembre. Info: 819 326-3655 ou theatrepatriote.com

Centre d'exposition de Val-David

Lecture publique inspirée des expositions par les auteurs Louis-Philippe Hébert, Roxanne Turcotte et Pauline Vincent, 25 novembre. Info: www.culture.val-david.qc.ca.

Bistro Le mouton noir de Val-David

Chanson - Jason Bajada, 25 novembre; P.L. & The Oopin' Doopin' Boys, 2 décembre; Peter Henry Phillips alias Pilou, 9 décembre; L'homme qui a vu l'ours, 16 décembre. Humour - Dave Gaudet, 30 novembre Info: 819-322-1571.



NDLR: Nos deux cinéphiles Lyne Gariépy et Joanis Sylvain sont reçus gracieusement au cinéma Pine de Sainte-Adèle tous les mois. Ils offriront ainsi les commentaires d'un gars et d'une fille sur le même film.

Bienvenue à Suburbicon

Drame policier, comédie, Américain (2017); réalisation : Georges Clooney; Interprètes : Matt Damon, Julianne Moore, Oscar Issac.

Durant l'été 1959, tous les résidents de Suburbicon semblent vivre le rêve américain dans cette parcelle de paradis. Paisible petite ville résidentielle aux maisons abordables et aux pelouses impeccables entretenues, l'endroit (trop blanc) semble parfait pour une vie de famille. Pourtant, sous cette apparente tranquillité, entre les murs d'une de ces maisons, se cache une réalité tout autre faite de mensonge et de trahison.

Ciné-fille - Malgré que le très gentil propriétaire du cinéma Pine nous avait avertis que les spectateurs précédents n'avaient pas du tout apprécié le film, et que certains étaient même sortis avant la fin de la projection, nous avons tenu à voir ce film. Un scénario des frères Coen (*Fargo*, *Inside Llewyn Davis*), réalisé par Georges Clooney, avec Matt Damon et Juliette Moore dans les premiers rôles, semblait une occasion trop belle pour la manquer.

Le début du film est bien réalisé, avec des images charmantes très années 50, publicités de cette nouvelle agglomération banlieusarde trop blanche, qu'est Suburicon. Or, voilà que des gens «de couleur» s'installent dans ce paradis. Alors que ceux-ci sont surveillés, et insultés, injustement, dans une maison voisine, un



meurtre a lieu. On nous présente alors les contradictions dans les valeurs des Américains, leurs préjugés basés sur la race, le sexe et la religion. Cette partie du film est très intéressante.

Les acteurs sont excellents, Matt Damon, en père de famille des années 1950, et particulièrement Julianne Moore, dans les rôles des jumelles, dont une naïve et un peu névrosée. Là où le film fonctionne moins bien, à mon avis, c'est quand le spectateur réalise que la petite famille parfaite ne l'est pas du tout. Que les liens du sang et l'amour ne sont rien pour eux, face à l'argent et la luxure. Cela créer des malaises, trop nombreux, qui viennent empêcher ce portrait de l'Amérique se voulant noir et grinçant de faire sont plein effet. - 5.5/10

Ciné-gars - La bande-annonce nous porte à croire à une certaine histoire, dans laquelle un père de famille des années 50 devient méchant, pour protéger sa famille. Or, le film se déroule tout autrement.

Les acteurs sont bons, ainsi que les décors et le style vestimentaire des années 1950, qui sont bien présents. L'histoire parallèle, concernant les voisins «de couleur», est plus intéressante que la trame principale du film. - 6/10

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 601-49

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDATAIRE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Qu'à la suite de l'assemblée de consultation publique tenue le 17 octobre 2017 à la salle Saint-François-Xavier, le conseil municipal a adopté le second projet de règlement portant le numéro 601-49 amendant le règlement de zonage numéro 601, tel qu'amendé (Création d'un groupe d'usage et ajout de l'usage « microbrasserie » dans la zone C-209) initialement adopté sous le premier projet de règlement 601-49.

1. OBJET DU RÈGLEMENT

Que l'objet du règlement est :

1. Créer une nouvelle classe d'usage « C6 » Commerce artisanal et un nouvel usage C601 « Microbrasserie et microdistillerie artisanale »;
2. Permettre l'usage commercial C601 « Microbrasserie et microdistillerie artisanale » comme usage autorisé dans la zone C-209 et y prévoir les normes correspondantes;
3. Ajouter des dispositions particulières pour l'usage commercial « Microbrasserie et microdistillerie artisanale ».

2. DISPOSITION SUSCEPTIBLE D'APPROBATION RÉFÉRENDATAIRE

Que ce second projet de règlement contient une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone concernée et des zones contiguës afin qu'une disposition du règlement soit soumise à leur approbation, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

La disposition du second projet de règlement numéro 601-49 susceptible d'approbation référendaire est la suivante :

ARTICLE 3

L'annexe 2 « Grilles des spécifications » de la zone C-209 est modifiée de la façon suivante :

- par l'ajout, sous la ligne « C5 Service pétrolier » de la ligne « C6 Artisanal »;
- par l'ajout, dans la 3^e colonne de la ligne « C6 Artisanal », du signe « • » et du texte « (2) »;
- par l'ajout, dans la 3^e colonne de la ligne « Isolé », du signe « • »;
- par l'ajout, dans la 3^e colonne de la ligne « Avant (min.) », du chiffre « 10 »;
- par l'ajout, dans la 3^e colonne de la ligne « Latérales (min. / totales) », des chiffres « 4.5 / 9 »;
- par l'ajout, dans la 3^e colonne de la ligne « Arrière (min.) », du chiffre « 7.5 »;
- par l'ajout, dans la 3^e colonne de la ligne « Taux d'implantation (max.) », du chiffre « 45% »;
- par l'ajout, dans la 3^e colonne de la ligne « En étages (min. / max.) », des chiffres « 1 / 2 »;
- par l'ajout, dans la 3^e colonne de la ligne « En mètres (min. / max.) », des chiffres « 6 / 12 »;
- par l'ajout, dans la 3^e colonne de la ligne « Sup. d'implantation – m² (min.) – 1 étage », du chiffre « 150 »;
- par l'ajout, dans la 3^e colonne de la ligne « Sup. d'implantation – m² (min.) – 2 étages et + », du chiffre « 75 »;

- par l'ajout, dans la 3^e colonne de la ligne « Largeur (min.) », du chiffre « 7.5 »;
- par l'ajout, dans la 3^e colonne de la ligne « Superficie de terrain – m² (min.) », du chiffre « 900 »;
- par l'ajout, dans la 3^e colonne de la ligne « Longueur de façade du terrain (min.) », du chiffre « 20 »;
- par l'ajout, dans la 3^e colonne de la ligne « Profondeur du terrain (min.) », du chiffre « 30 »;
- par l'ajout, dans la 3^e colonne de la ligne « Usage multiple », du signe « • »;
- par l'ajout, dans la 3^e colonne de la ligne « Règlement sur les PIIA », du signe « • »;
- par l'ajout, dans la case « USAGE(S) spécifiquement autorisé(s) », du texte suivant : « (2) C601 ».

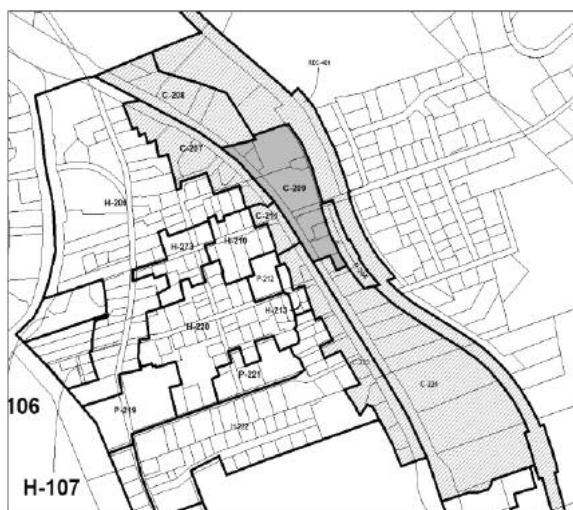
Le tout tel que montré à l'annexe « A » jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle elle s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

3. SITUATION APPROXIMATIVE DE LA ZONE CONCERNÉE ET DES ZONES CONTIGUËS

Zone concernée : C-209

Zones contiguës : C-207, C-208, C-211, C-223, C-224, P-214 et REC-401



RÈGLEMENT 724

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE PRÉVOST

AVIS est donné, conformément à l'article 12 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* L.R.Q., c. E-15.1.0.1, que lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 13 novembre 2017, le conseil municipal de la Ville de Prévost a adopté, par résolution et conformément aux dispositions de ladite Loi, le projet de règlement 724 intitulé : « Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Prévost ». Ce règlement sera adopté en version finale lors de la séance ordinaire du lundi 11 décembre 2017, qui se tiendra à la salle Saint-François-Xavier à compter de 19 h 30.

Le projet de règlement se résume comme suit :

Objectifs du code

Le code d'éthique poursuit les objectifs suivants :

- Accorder la priorité aux valeurs qui fondent les décisions d'un membre (du) (d'un) conseil de la municipalité et contribuer à une meilleure compréhension des valeurs de la municipalité;
- Instaurer des normes de comportement, qui favorisent l'intégration de ces valeurs dans le processus de prise de décision des élus et, de façon générale, dans leur conduite à ce titre;
- Prévenir les conflits éthiques et s'il en survient, aider à les résoudre efficacement et avec discernement;
- Assurer l'application des mesures de contrôle aux manquements déontologiques.

Valeurs de la Ville

Les valeurs suivantes servent de guide pour la prise de décision et, de façon générale, la conduite des membres du conseil municipal en leur qualité d'élus, particulièrement lorsque les situations rencontrées ne sont pas explicitement prévues au code d'éthique ou par les différentes politiques de la Ville.

a) L'intégrité

Tout membre valorise l'honnêteté, la rigueur et la justice.

b) La prudence dans la poursuite de l'intérêt public

Tout membre assume ses responsabilités face à la mission d'intérêt public qui lui incombe. Dans l'accomplissement de cette mission, il agit avec professionnalisme, ainsi qu'avec vigilance et discernement.

c) Le respect envers les autres membres, les employés de la municipalité et les citoyens

Tout membre favorise le respect dans les relations humaines. Il a droit à celui-ci et agit avec respect envers l'ensemble des personnes avec lesquelles il traite dans le cadre de ses fonctions.

d) La loyauté envers la Ville

Tout membre recherche l'intérêt de la Ville.

e) La recherche de l'équité

Tout membre traite chaque personne avec justice et, dans la mesure du possible, en interprétant les lois et règlements en accord avec leur esprit.

f) L'honneur rattaché aux fonctions de membre (du) (d'un) conseil

Tout membre sauvegarde l'honneur rattaché à sa fonction, ce qui présuppose la pratique constante des cinq valeurs précédentes : l'intégrité, la prudence, le respect, la loyauté et l'équité.

Les règles de conduite

Application des règles de conduite

Les règles énoncées au code d'éthique doivent guider la conduite d'un élu à titre de membre (du) (d'un) conseil, d'un comité ou d'une commission :

- de la municipalité ou,
- d'un autre organisme, lorsqu'il y siège en sa qualité de membre (du) (d'un) conseil de la municipalité.

Objectifs des règles de conduite

Ces règles ont notamment pour objectifs de prévenir :

- toute situation où l'intérêt personnel du membre du conseil peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions;
- toute situation qui irait à l'encontre des articles 304 et 361 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., chapitre E 2.2);
- le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites.

Conflits d'intérêts

- Il est interdit à tout membre d'agir, de tenter d'agir ou d'omettre d'agir de façon à favoriser, dans l'exercice de ses fonctions, ses intérêts personnels ou, d'une manière abusive, ceux de toute autre personne.
- Il est interdit à tout membre de se prévaloir de sa fonction pour influencer ou tenter d'influencer la décision d'une autre personne de façon à favoriser ses intérêts personnels ou, d'une manière abusive, ceux de toute autre personne.
- Il est interdit à tout membre de solliciter, de susciter, d'accepter ou de recevoir, pour lui-même ou pour une autre personne, quelque avantage que ce soit en échange d'une prise de position sur une question dont un conseil, un comité ou une commission dont il est membre peut être saisi.
- Il est interdit à tout membre d'accepter tout don, toute marque d'hospitalité ou tout autre avantage, quelle que soit sa valeur, qui peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions ou qui risque de compromettre son intégrité.
- Tout don, toute marque d'hospitalité ou tout autre avantage reçu par un membre du conseil municipal et qui n'est pas de nature purement privée ou visé par le paragraphe 4 doit, lorsque sa valeur excède 200 \$, faire l'objet, dans les trente jours de sa réception, d'une déclaration écrite par ce membre auprès du greffier ou du secrétaire-trésorier de la municipalité.
- Un membre ne doit pas avoir sciemment un intérêt direct ou indirect dans un contrat avec la municipalité ou un organisme visé au règlement.
- Un membre est réputé ne pas avoir un tel intérêt dans les cas suivants :
 - le membre a acquis son intérêt par succession ou par donation et y a renoncé ou s'en est départi le plus tôt possible;
 - l'intérêt du membre consiste dans la possession d'actions d'une compagnie qu'il ne contrôle pas, dont il n'est ni un administrateur ni un dirigeant et dont il possède moins de 10% des actions émises donnant le droit de vote;
 - l'intérêt du membre consiste dans le fait qu'il est membre, administrateur ou dirigeant d'un autre organisme municipal, d'un organisme public au sens de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, d'un organisme à but non lucratif ou d'un organisme dont la loi prévoit que cette personne doit être membre, administrateur ou dirigeant en tant que membre du conseil de la municipalité ou de l'organisme municipal;
 - le contrat a pour objet une rémunération, une allocation, un remboursement de dépenses, un avantage social, un bien ou un service auquel le membre a droit, à titre de condition de travail attachée à sa fonction au sein de la municipalité ou de l'organisme municipal;
 - le contrat a pour objet la nomination du membre à un poste de fonctionnaire ou d'employé dont l'occupation ne rend pas inéligible son titulaire;
 - le contrat a pour objet la fourniture de services offerts de façon générale, par la municipalité ou l'organisme municipal;
 - le contrat a pour objet la vente ou la location, à des conditions non préférentielles, d'un immeuble;
 - le contrat consiste dans des obligations, billets ou autres titres offerts au public par la municipalité ou l'organisme municipal ou dans l'acquisition de ces obligations, billets ou autres titres, à des conditions non préférentielles;
 - le contrat a pour objet la fourniture de services ou de biens que le membre est obligé de faire en faveur de la municipalité ou de l'organisme municipal, en vertu d'une disposition législative ou réglementaire;
 - le contrat a pour objet la fourniture d'un bien par la municipalité ou l'organisme municipal et a été conclu avant que le membre n'occupe son poste au sein de la municipalité ou de l'organisme, et avant qu'il ne pose sa candidature à ce poste lors de l'élection où il a été élu;
 - dans un cas de force majeure, l'intérêt général de la municipalité ou de l'organisme municipal exige que le contrat soit conclu de préférence à tout autre.
- Le membre qui est présent à une séance, au moment où doit être prise en considération une question dans laquelle il a directement ou indirectement un intérêt pécuniaire parti-

culier, doit divulguer la nature générale de cet intérêt avant le début des délibérations sur cette question. Il doit aussi s'abstenir de participer à ces délibérations, de voter ou de tenter d'influencer le vote sur cette question.

Lorsque la séance n'est pas publique, le membre doit, en plus de ce qui précède, divulguer la nature générale de son intérêt, puis quitter la séance, pour tout le temps que dureront les délibérations et le vote sur cette question.

Lorsque la question prise en considération, à propos de laquelle un membre a un intérêt pécuniaire et qu'il est absent, il doit, après avoir pris connaissance de ces délibérations, divulguer la nature générale de son intérêt, dès la première séance à laquelle il est présent, après avoir pris connaissance de ce fait.

Cette règle ne s'applique pas dans le cas où l'intérêt du membre consiste dans des rémunérations, des allocations, des remboursements de dépenses, des avantages sociaux ou d'autres conditions de travail attachées à ses fonctions, au sein de la municipalité ou de l'organisme municipal.

Elle ne s'applique pas non plus dans le cas où l'intérêt est tellement minime que le membre ne peut raisonnablement être influencé par lui.

Utilisation des ressources de la municipalité

Il est interdit à tout membre d'utiliser les ressources de la municipalité ou de tout autre organisme visé au règlement, à des fins personnelles ou à des fins autres que les activités liées à l'exercice de ses fonctions.

La présente interdiction ne s'applique pas lorsqu'un membre utilise, à des conditions non préférentielles, une ressource mise à la disposition des citoyens.

Utilisation ou communication de renseignements confidentiels

Il est interdit à tout membre d'utiliser, de communiquer, ou de tenter d'utiliser ou de communiquer, tant pendant son mandat qu'après celui-ci, des renseignements obtenus dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et qui ne sont pas généralement à la disposition du public, pour favoriser ses intérêts personnels ou ceux de toute autre personne.

Après-mandat

Dans les douze (12) mois qui suivent la fin de son mandat, il est interdit à un membre d'occuper un poste d'administrateur ou de dirigeant d'une personne morale, un emploi ou toute autre fonction, de telle sorte que lui-même ou toute autre personne tire un avantage indu de ses fonctions antérieures à titre de membre (du) (d'un) conseil de la municipalité.

Abus de confiance et malversation

Il est interdit à un membre de détourner, à son propre usage ou à l'usage d'un tiers, un bien appartenant à la municipalité.

Interdiction lors d'activité de financement

Il est interdit à un membre du conseil municipal de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la Ville, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat ou subvention a déjà été prise par l'autorité compétente de la Ville.

Le membre du conseil qui emploie du personnel de cabinet doit veiller à ce que ces employés respectent l'interdiction prévue au premier alinéa. En cas de non-respect de cette interdiction par l'un de ceux-ci, le membre du conseil en est imputable aux fins de l'imposition des sanctions prévues à l'article 31 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*.

Accès au projet de règlement

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ce projet de règlement à l'hôtel de ville, situé au 2870, boulevard du Curé-Labelle, pendant les heures régulières de bureau, ou sur le site Internet de la Ville de Prévost.

DONNÉ À PRÉVOST, CE 16^e JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DEUX MILLE DIX-SEPT (2017).

M^e Guillaume Laurin-Taillefer, avocat
Greffier adjoint

PERSONNALITÉS DU MOIS

L'Équipe Jean St-Amour



Mélanie Guay, Isabelle Beaudry, Jean St-Amour, Alia Ghastine et Pamela Gilbert

Depuis 1989, **Jean St-Amour** est un résident permanent du lac Écho. C'est l'endroit où, depuis l'adolescence, il retrouve une qualité de vie et la beauté des paysages à travers les quatre saisons. L'immobilier a toujours été omniprésent dans toutes les étapes de sa carrière. Pendant une vingtaine d'années, il s'implique dans le domaine de la franchise et occupe pendant trois années le poste de président du Conseil québécois de la Franchise. Aujourd'hui, il est courtier immobilier et il dédie tout son temps et ses ressources au service de sa clientèle. Toujours apte à transmettre ses connaissances et expériences pour toute question concernant le marché ou l'exercice de plus en plus complexe du courtage immobilier.

Jean aime travailler en équipe, car pour lui c'est une dynamique qui donne à toute démarche une approche plus globale dans la recherche et le suivi de chaque client. Avec l'acquisition de sa nouvelle place d'affaires, il a choisi des personnes qui se complètent et apportent des éléments de force au niveau du service à la clientèle.

Paméla Gilbert – Elle a fait ses classes dans la gestion hôtelière et au sein du service à la clientèle, puis réalise que le domaine de l'immobilier convient à ses aptitudes en négociation et organisation, ce que l'étude dans le domaine lui confirme. Que ce soit pour l'achat ou la vente d'une propriété, Paméla saura bien évaluer les besoins et proposer une solution sur mesure. Créative, elle aime relever les nouveaux défis qu'elle rencontre.

Isabelle Beaudry – Organisatrice dans les domaines du loisir et de l'éducation, elle rejoint l'équipe en juin 2017, un saut dans l'immobilier qui s'est fait naturellement. Résidente des Laurentides depuis 17 ans et de Prévost depuis 2011, son écoute active, son approche humaine et son intégrité sont très utiles dans la préparation de chaque dossier et du suivi nécessaire à la réalisation d'une transaction qui satisfait les deux parties.

Alia Ghastine – C'est avec une approche « holistique » que s'établit l'interdépendance entre les personnes et la propriété qu'elles possèdent ou qu'elles recherchent. Sa passion pour les gens et leur vécu est le point déterminant pour représenter chaque client par le biais de l'immobilier. Le travail de recherche est une source nécessaire au succès de toute transaction. Les petits détails ont du poids et elle sait bien en tenir compte.

Mélanie Guay – C'est une adjointe administrative précieuse par son appui à toute l'équipe. Son entrain et sa rapidité à réaliser tout document et à établir des communications chaleureuses avec la clientèle donnent un ton professionnel ainsi qu'un service de qualité.

Pour Jean St-Amour, c'est Prévost la Porte du Nord, car c'est aujourd'hui devenu une adresse bien identifiée à « qualité de vie ». Jeunes couples, couples murs ou plus âgés y retrouvent la beauté des paysages, la tranquillité et tous les services nécessaires à la vie de famille ou au confort d'un chez-soi où il fait bon vivre, ce que le courtier immobilier souhaite pour tous ses clients.

Il veut s'impliquer de plus en plus dans la vie communautaire. Il a été président du club des Loisirs du lac Écho, et depuis quelques années, il supporte Diffusions Amal'Gamme. Il a su démontrer ses talents d'hôte lors de l'ouverture de sa nouvelle place d'affaires, un savoir-faire qui conjugue ses dispositions d'homme d'affaires à celles de la culture alors qu'il encourageait chansonniers et peintres depuis le Café des Berges qu'il possédait à Lachine, dans les années 1980.

On peut alors dire qu'*Affaires et Cultures* sont des éléments qui peuvent vivre en harmonie!

Pour information :

2730, boul. du Curé-Labelle

450 335-2611

www.equipestamour.com

COUPS de ♥ de novembre

À ne pas manquer!



La PARTIE D'HUITRES ET SOIRÉE GOURMANDE
au profit du Club Optimiste
Samedi 18 novembre, à l'école Val-des-Monts
à compter de 17 h 30.

Billets disponibles au Salon Chez Françoise
450 224-5152 ou 450 602-8886

De retour, avec nous!

Bienvenue à Fernande Gauthier qui est de retour
dans l'équipe du *Journal des citoyens*.

C'est un ajout important, car connaissant ses antécédents, nul doute que nous verrons la page « Petites Annonces », dont elle est responsable, devenir une référence importante dans notre publication.



Pour la rejoindre: 450 224-1651
Courriel: fergau@journaldescitoyens.ca

1 an déjà!



LAVE-AUTO PREVOST

Lave-Auto Prévost est en opération
depuis 1 an déjà!

Noubliez pas, une voiture propre ça roule mieux! Voir leurs
spéciaux en page 2.

450 694-0046 - 2632, boul. du Curé-Labelle à Prévost

On se prépare pour l'hiver!

Garage St-Jérôme

Voir ses spéciaux en préparation pour l'hiver en page 2!



285, rue Sainte-Paule, Saint-Jérôme - 450 436-3536

Ouverture fin novembre



La Rôtisserie Benny & Co. ouvre dans la semaine du 19 novembre

Bienvenue à cette restauration rapide reconnue pour la qualité de ses
préparations. **Spécial d'ouverture, 6,50\$ pour un quart de poulet!**

Spécial d'ouverture!



Salon Beauté & Harmonie – Tout le mois de novembre Guylaine Labelle, technicienne, vous offre des spéciaux. Elle se spécialise en pose ou reconstruction d'ongles, manucure, pédicure et spa pédicure, épilation à la cire et teinture de sourcils. **Sur rendez-vous.**

Informez-vous au 819 962-6957

1028, rue du Curé-Papineau (Terrasse des Pins) Prévost

**Journal
citoyens**

Prévost • Piedmont • Sainte-Anne-des-Lacs

Par courriel:
lisepinard@journaldescitoyens.ca

Prochaine tombée,
le 12 décembre 2017, à 17 h

Réservez votre espace publicitaire
dès maintenant auprès de

Lise Pinard 450-335-1678

Avis aux femmes et aux hommes d'affaires
de Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs

Démarquez-vous! Faites connaître davantage vos services et vos produits aux nouveaux arrivants. Atteignez vos objectifs de réussite, en vous annonçant afin que tous vos clients puissent vous retrouver et acheter localement. Le *Journal des citoyens* véhicule votre message avec le courrier de chaque résident, distribué par Postes Canada le 3^e jeudi de chaque mois. Les petites annonces commerciales sont aussi à votre disposition. **Demandez le dépliant.**

Pensez-y! 10 700 exemplaires : 23 000 lecteurs.

Commandez vos plateaux pour les fêtes!

Notre service de traiteur vous propose près de 50 plateaux au choix.

Pour consulter le menu complet ou pour commander, passez en magasin ou visitez IGA.net

Les Grandes dégustations
les 2 et 3 décembre,
Plusieurs dégustations
musique et tirage
Samedi : maquillage pour les enfants
Dimanche : Père Noël et atelier pour les enfants



LE TRAITEUR



Tirage de bas de Noël
parmi tous les membres!



Les bas T'iga peuvent différer de la photo.



Marché IGA Famille Piché
2635, boul. du Curé-Labelle - Prévost
450-224-4575

IGA
Famille Piché *extra*
On s'y connaît!



Innové
pour exalter

LA VENTE DE FIN D'ANNÉE MAÎTRE DE LA ROUTE

LIQUIDATION DES DÉMONSTRATEURS



MICRA SV 2017

À TRANSMISSION AUTOMATIQUE

C'EST COMME PAYER

39\$
/SEMAINE
1 295\$* COMPTANT

EN LOCATION
24 MOIS



+ PNEUS D'HIVER
SANS FRAIS*

ROGUE SL 2017

À TRACTION INTÉGRALE

OBTENEZ

7 000\$*

DE RABAIS!



SENTRA SV 2017

À TRANSMISSION AUTOMATIQUE

C'EST COMME PAYER

49\$
/SEMAINE
1 295\$* COMPTANT

EN LOCATION
24 MOIS

AU FINANCEMENT À
UN TAUX STANDARD

BELVEDERENISSAN.COM | SAINT-JÉRÔME | SAINTE-AGATHE | MONT-LAURIER

Offres valables du 1 novembre au 30 novembre 2017. Les paiements ne peuvent être faits sur une base hebdomadaire. Ils sont uniquement mentionnés à des fins informatives. *L'offre à la location s'applique au modèle Micra SV AT 2017/Sentra SV CVT 2017, pour un terme de 24 mois, ce qui équivaut à 24 mensualités de 173 \$/214 \$ avec 1295 \$ en comptant initial lorsque loué par l'entremise de NCF. L'obligation totale est 5 435 \$/ 6 439 \$. Inclus un rabais à la location de 3 000 \$ pour la Sentra. Le rabais à la location de 1 850 \$ est inclus dans l'offre. Premier paiement, comptant initial et 0 \$ dépôt de sécurité requis à la signature du contrat. Les frais d'enregistrement auprès du RDPRM et les frais d'agent pour l'inscription (jusqu'à 77 \$ au total) ne sont pas inclus et sont payables à la signature du contrat. Location basée sur une allocation annuelle de 20 000 km (allocation totale de 100 000 km pour un terme de 60 mois) avec kilométrage additionnel de 0,10 \$ le km. Certaines conditions s'appliquent. +L'offre des pneus d'hiver s'applique aux clients admissibles à l'achat au comptant, au financement ou à la location des modèles Micra 2017/Sentra 2017, immatriculés et livrés entre le 1er novembre et le 30 novembre 2017, et est valable pour les modèles de pneus sélectionnés. Les pneus illustrés le sont à titre indicatif seulement. L'installation, les jantes et la mise au point des pneus ne sont pas incluses dans cette offre. Cette offre n'a pas de valeur d'échange au comptant. La valeur maximale des pneus d'hiver couverte par le concessionnaire est de 530 \$/840\$, taxes en sus, pour les modèles Micra/Sentra. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Si le client choisit des pneus d'hiver d'une valeur plus élevée, il devra payer la différence. Les frais de transport et de pré-livraison (1 600 \$), la taxe sur le climatiseur (100 \$) (si applicable), les rabais du manufacturier et les contributions des concessionnaires sont inclus, si applicable. Le permis de conduire, l'immatriculation, les assurances, les droits spécifiques sur les pneus neufs (15 \$) et les taxes sont en sus et exigés à la signature du contrat. Les offres sont d'une durée limitée et sont soumises à l'approbation de crédit par Nissan Canada Finance. Les offres sont exclusives et peuvent être modifiées, prolongées ou annulées sans préavis. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. Les concessionnaires peuvent vendre à prix moindre. Ces offres n'ont pas de valeur d'échange au comptant. © Nissan Canada Inc. Le rabais de 7 000 \$ est applicable au financement à l'achat à un taux standard, uniquement par l'entremise de NCF, d'un Rogue SL 2017 à T.I. L'offre est basée sur un financement à taux standard. Les véhicules démonstrateurs possèdent un kilométrage entre 1 000 et 12 000 km. Les frais de transport et de pré-livraison (1 795 \$), la taxe sur le climatiseur (100 \$) (si applicable), les rabais du manufacturier et les contributions des concessionnaires sont inclus, si applicable. Le permis de conduire, l'immatriculation, les assurances, les droits spécifiques sur les pneus neufs (15 \$) et les taxes sont en sus et exigés à la signature du contrat. Les offres sont d'une durée limitée et sont soumises à l'approbation de crédit par Nissan Canada Finance. Les offres sont exclusives et peuvent être modifiées, prolongées ou annulées sans préavis.

**Belvedere
NISSAN**
LA SAINTE PAIX DEPUIS '67

MATÉRIAUX

ROBERT BOYER INC.

754 Ch. Ste-Anne-des-Lacs, Ste-Anne-des-Lacs, Que. J0R 1B0

(450) 224-2068

info@matrboyer.com

SAINTE-ANNE-DES-LACS

**TERRAINS
À
VENDRE**

**BUREAUX
À
LOUER**

**LOCAL
INDUSTRIEL
À LOUER**